DESCRIPTION

DES REPTILES

NOUVEAUX OU IMPARFAITEMENT CONNUS

DE LA COLLECTION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

ET

REMARQUES SUR LA CLASSIFICATION

ET LES CARACTÈRES DES REPTILES.

PREMIER MÉMOIRE

ORDRE DES CHÉLONIENS ET PREMIÈRES FAMILLES DE L'ORDRE DES SAURIENS

(CROCODILIENS ET CAMÉLÉONIENS)

PAR LE DOCTEUR AUGUSTE DUMÉRIL

AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM,
PROFESSEUR-AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

Le travail dont je commence aujourd'hui la publication a pour but de faire connaître les acquisitions nouvelles qui ont enrichi la Collection des Reptiles, depuis la publication des six premiers volumes et du huitième de l'*Erpétologie générale.*

Le bilan exact de la science avait été dressé dans cet ouvrage, pour la rédaction duquel mon père, aidé par l'habile et savante collaboration de G. Bibron, avait dû passer en revue les matériaux im-

Digitized by Google

menses, et si précieux, rassemblés de longue date, et à grands frais, au Muséum d'histoire naturelle. De cette étude en commun où l'intelligence si droite et le tact naturel et si sûr de Bibron s'appuyaient sur la vaste expérience et sur les habitudes d'analyse méthodique de mon père, il est sorti un Traité didactique de l'histoire naturelle des Reptiles, dont la valeur et l'utilité sont si universellement admises, qu'il est devenu le guide désormais indispensable à quiconque veut étudier cette branche si étendue de la Zoologie. En m'exprimant ainsi sur une œuvre due en partie à mon père, je n'ai pas la crainte de voir contredit le jugement que je me permets d'émettre avec une entière liberté d'esprit, et en ne me faisant que l'écho des appréciations dont chacun des volumes a été l'objet, au moment où il a paru. Je saisis, d'ailleurs, avec empressement, cette occasion qui m'est offerte, de payer au naturaliste si prématurément emporté au milieu de ses utiles travaux, un faible tribut de reconnaissance pour les précieux services qu'il a rendus à la science, et de mêler ma voix amie aux voix éloquentes et plus dignes que la mienne, mais non moins sincères, qui ont, à diverses reprises, rendu justice à sa mémoire.

Investi, par l'honorable confiance de MM. les professeurs, des fonctions que Bibron remplissait avec tant de succès, j'ai été appelé à soumettre à un nouvel examen toute la Collection erpétologique, et c'est pendant la durée de ce travail, que j'ai pu apprécier, mieux que je ne l'avais encore fait, l'utile secours que *l'Erpétologie générale* fournit pour la détermination exacte des genres et des espèces. Un défaut cependant peut y être reconnu, mais ce défaut est l'œuvre du temps et non des auteurs. Il réside dans les lacunes qu'y ont fait naître forcément, et en un petit nombre d'années, les accroissements continuels des Collections zoologiques du Muséum.

Douze ans, en effet, ont suffi pour rendre incomplet ce vaste Catalogue méthodique et descriptif.

Un complément lui était donc devenu indispensable, et ce sont ces vides que je me suis efforcé de combler dans le Catalogue beau-

Digitized by Google

coup plus abrégé qui se publie, en ce moment, par mes soins, et sous la direction de mon père.

Des espèces et même des genres ont été indiqués aux naturalistes, postérieurement à la publication des volumes de l'*Erpétologie générale*, et l'on a fait entrer dans le classement général adopté dans cet ouvrage des animaux inconnus jusqu'alors et qui, par leurs caractères, n'appartenaient à aucune des coupes établies par la science. Il fallait donc faire connaître ces espèces et ces genres quand ils sont représentés au Muséum par un ou plusieurs échantillons.

Un autre motif d'intérêt s'attachait à la révision générale des Collections, car un assez grand nombre de Reptiles que le Musée de Paris possède seul, sans doute, puisqu'ils n'avaient encore été décrits nulle part, restaient inconnus. Leur détermination et leur description devaient nécessairement prendre place dans ce nouveau travail. En raison de sa destination, d'ailleurs, puisqu'il constitue un véritable inventaire raisonné des Collections du Musée de Paris, il ne mentionne point certaines espèces, indiquées comme nouvelles par les auteurs, quand ce Musée ne les possède pas.

La forme concise qu'il est convenable de donner à un Catalogue m'a tenu dans certaines limites qu'il n'aurait peut-être pas été sans quelque intérêt de pouvoir franchir, afin de faire ressortir les particularités les plus saillantes de l'histoire de ces animaux nouveaux, et surtout afin de présenter quelques considérations générales sur les familles et sur les genres ainsi augmentés par l'addition d'espèces inédites.

C'est pour obvier à ces inconvénients, et pour compléter de cette façon, ainsi que par l'adjonction d'un certain nombre de planches, le travail primitif, que j'ai obtenu de la bienveillance de MM. les Professeurs l'autorisation de faire insérer dans les Archives du Muséum ce Complément, ou plutôt cette sorte de Commentaire du *Catalogue méthodique de la Collection des Reptiles.*

Digitized by Google

ORDRE DES TORTUES OU CHÉLONIENS.

Cet ordre si naturel est parfaitement caractérisé par cette courte diagnose : *Corps protégé par une carapace et par un plastron; quatre pattes; pas de dents.* En raison des différences remarquables dans le genre de vie des animaux qu'il comprend, il a été facile de le subdiviser en quatre groupes dont les dénominations sont tirées du milieu dans lequel vivent les espèces, selon qu'elles sont terrestres, ou qu'elles recherchent les eaux peu courantes des marais ou des petites rivières, ou qu'elles habitent soit les eaux vives des grands fleuves, soit la mer.

On a rapporté à cet ordre un assez grand nombre d'espèces nouvelles depuis l'année 1835, où parut le deuxième volume de l'Histoire naturelle générale des Reptiles, consacré, presque tout entier, à son étude. On en a la preuve par le tableau suivant :

Nombre d'espèces de Chéloniens.

	1835	1851
Chersites ou T. terrestres.	28	30
Elodites ou T. paludines.	74	90 [1]
Potamites ou T. fluviatiles.	11	11
Thalassites ou T. marines.	8	8
	121	139

I. TORTUES TERRESTRES OU CHERSITES.

Deux Chersites nouvelles dont le genre de vie terrestre est parfaitement indiqué *par leurs pattes courtes, informes, tronquées, à doigts réunis en moignon arrondi, et par leur carapace très-bombée* (caractères essentiels de cette famille), doivent être décrites : elles appartiennent au genre TORTUE. Elles en présentent, en effet, les caractères distinctifs, importants, tirés de la présence de cinq ongles en avant, et de quatre en arrière, puis de l'immobilité des pièces qui composent la carapace ; celles du plastron sont soudées

1. Le Catalogue en indique 88 seulement, mais il faut ajouter à ce nombre une Podocnémide de l'Amérique du Sud (P. DE LÉWY) tout récemment reçue par le Muséum, et l'ÉM. DE L'ORÉGON, Holbr.

Digitized by Google

entre elles. C'est dans ce grand genre, au reste, qu'il faut ranger la plupart des Tortues de terre, puisqu'il en comprend vingt-quatre sur trente.

Dans le genre HOMOPODE, au contraire, où la carapace, ainsi que le plastron, sont d'une seule pièce, comme dans le précédent, mais où les ongles sont au nombre de quatre seulement aux membres antérieurs, de même qu'aux postérieurs, il n'y a que deux espèces.

Quant au petit genre PYXIS, à plastron mobile en avant, il a été établi pour une espèce unique, et l'on n'en compte pas plus de trois dans le genre CINIXYS, si remarquable par la mobilité de l'extrémité postérieure de la boîte osseuse.

La première des deux TORTUES nouvelles est très-probablement originaire de l'Afrique australe, car elle est entièrement conforme à celle que M. Smith a décrite et figurée dans la 6e planche (*Rept.*) de son bel ouvrage (*Zool. of the South Afr.*), et qu'il nomme T. MI-DENTELÉE, *T. semi-serrata*. Elle peut être très-facilement distinguée de ses congénères par la diagnose suivante :

GENRE TORTUE. *TESTUDO*. BRONGNIART.

I. — 4 *bis* [1] TORTUE MI-DENTELÉE, *T. semi-serrata*, A Smith.

A. Smith (*Illustr. of the zool. of South. Afr.* pl. 6, texte sans pagination.)
The toothed Cap Tortoise, *T. semi-serrata*, Gray, *Cat. of Tort.*, p. 8.
TORTUE MI-DENTELÉE, *T. semi-serrata*, Dum. et A. Dum. *Catal. des Rept.*, p. 3, n° 4 *bis*.

Plaques antérieures et postérieures du limbe à pointe aiguë, relevée et tournée en dehors; plaque nuchale en forme de triangle à sommet antérieur; sus-caudale simple, verticalement dirigée en bas; toutes les pièces de la carapace fortement striées, à aréole médiane un peu enfoncée, et couverte de fines granulations; pattes de devant armées à leurs faces antérieure et externe de grandes écailles tuberculeuses, épaisses et pointues; un fort tubercule conique à la face interne du talon.

A ces caractères essentiels, il faut en joindre d'autres, propres à mieux faire connaître cette jolie espèce qui, par la petitesse de sa taille, par ses

1. Dans le *Catal.*, pour la numération des espèces dont la description ne se trouve pas dans l'*Erpét. génér.*, j'indique par les mots *bis*, *ter* et même *quater*, placés à la suite du numéro que porte, dans ce dernier ouvrage, l'espèce auprès de laquelle la nouvelle vient se ranger, la place naturelle que celle-ci doit occuper dans la classification. J'évite ainsi de troubler la série des numéros primitivement adoptés. Je les répète ici, mais chacun d'eux est précédé d'un chiffre romain qui devient un numéro d'ordre spécial, joint à chacune des descriptions contenues dans ce premier Mémoire.

Digitized by Google

couleurs, et par tout l'ensemble de sa conformation, offre une ressemblance assez marquée avec la TORTUE ACTINODE, et surtout avec la TORTUE GÉOMÉTRIQUE, dont il est cependant facile de l'éloigner.

La carapace est ovale, un peu allongée, légèrement convexe en dessus, mais bien moins relevée en dos d'âne que chez la seconde de ces deux Tortues à laquelle nous avons à la comparer. Toutes les plaques, d'ailleurs, sont moins bombées que chez cette dernière, et les dentelures profondes et acérées des bords antérieur et postérieur de la carapace ne permettent aucune confusion avec les espèces les plus voisines, dont le limbe est à peine échancré dans les mêmes régions.

Par la forme en triangle de sa plaque nuchale, elle s'éloigne de la T. GÉOMÉTRIQUE où cette plaque est linéaire; et chez les T. ACTINODE et PANTHÈRE, il y a, dans le point correspondant, une échancrure, par suite de l'absence de cette pièce du limbe. Plus fortement protégée que ses congénères par l'armure écailleuse de ses pattes antérieures, elle porte, en outre, un tubercule conique, de chaque côté de la queue.

Par les stries nombreuses et profondes de ses écailles, et par la disposition radiée du jaune-brunâtre, dont elles sont couvertes dans les points où manque la teinte noire du fond, elle présente une analogie remarquable avec les T. ACTINODE et GÉOMÉTRIQUE, très-semblables entre elles par leur système de coloration. La nuance plus foncée des lignes jaunes ou plutôt presque brunes, et leur largeur beaucoup plus considérable, sont cependant ici d'excellents moyens de distinction. En s'en tenant à ce caractère, que du centre aréolaire de chaque écaille, il part de larges lignes d'un jaune-brun qui, coupant, sous forme de bandes, la couleur du fond, vont rejoindre les lignes des plaques voisines, on sait ce qu'il importe le plus de connaître relativement à ce système de coloration que M. Smith a décrit en détail, et que le dessin qu'il en a donné représente avec exactitude.

Ce naturaliste en a examiné un grand nombre d'exemplaires, et il n'en a jamais vu qui dépassât en longueur 5 pouces anglais : c'est à peu près la taille de l'échantillon unique du Musée de Paris, puisque sa carapace porte en longueur 0^m 098 seulement; le plastron a 0^m 084. La largeur du disque est, au niveau de la région brachiale, de 0^m 060, et au niveau de la région fémorale, de 0^m 067. La tête est longue de 0^m 025 et large de 0^m 018; la longueur de la queue est de 0^m 015.

Digitized by Google

La T. GÉOM., comme celle-ci, reste petite, car on ne la voit pas dépasser en longueur o^m 20, ce qui est cependant déjà beaucoup plus.

La dernière analogie, enfin, se tire de la communauté d'origine; mais la T. MI-DENTELÉE se trouve exclusivement dans les régions les plus méridionales du continent Africain, tandis que l'autre vit, en outre, à Madagascar.

M. Smith signale encore une autre TORTUE : c'est la *Test. Verreauxii*, assez semblable aux deux espèces qui viennent déjà de servir de termes de comparaison, comme le montrent la pl. 8 de (*Zool. of the S. Afr.*), et la description annexée.

Les caractères principaux de cette espèce que M. Gray (*Cat. of Tort.*, p. 9) suppose n'être qu'une variété de la T. géométrique, consistent dans la direction du limbe qui, par sa projection en dehors, forme, à son bord interne, un angle rentrant, assez profond, dans le point où ses plaques s'articulent avec les costales, et dans la forme de la nuchale qui porte un sillon médian dans le sens de sa longueur, et des stries transversales.

Le Muséum ne possède pas cette espèce.

La seconde espèce du genre Tortue mentionnée sur le Catalogue, et dont la description originale ne remonte pas au delà de l'année 1844, a été nommée *Testudo Emys* par M. Salomon Müller, dans le beau et précieux Traité d'Histoire naturelle des possessions Néerlandaises d'outre-mer, dû aux membres de la Commission des sciences naturelles aux Indes-Orientales [1].

Cette dénomination, destinée à rappeler qu'il existe quelque analogie entre l'animal auquel elle a été donnée, et les représentants du genre Émyde, ne pouvait être conservée. Les règles de la nomenclature exigent qu'un nom de genre ne serve pas pour une simple désignation spécifique; aussi est-il remplacé dans le Catal. par le mot *émydoïde* qui, tout en représentant la même idée, est plus conforme aux usages généralement adoptés. Elle peut être caractérisée ainsi :

1. *Verhandling over de natuurlijke geschiedenis der Nederl. overzeesche bezitingen*, etc. f° Leyde, 1844.

Digitized by Google

II. — 7 *bis*. Tortue émydoïde, *T. emydoïdes*, Sal. Müller.

T. emys, Sal. Müller. *loc. cit.*
Tortue émydoïde, *T. emydoïdes*, Dum. et A. Dum. *Cat. des Rept.* p. 4, n° 7 *bis*.

Carapace d'un brun fauve, large, déprimée, aplatie sur la ligne médiane; centre de chaque plaque du disque finement granulé, et entouré de plusieurs stries concentriques, polygonales, coupées par des lignes peu saillantes, et dirigées vers chacun des angles de la plaque; nuchale plus large en arrière qu'en avant; sus-caudale double; membres antérieurs recouverts, en avant et en dessous, d'écailles volumineuses et épaisses; sur la face postérieure des membres pelviens, et surtout en bas, et à la plante des pieds, les écailles prennent la forme de grandes épines triangulaires et pyramidales; près de l'origine de la queue, des épines semblables, du milieu desquelles il en sort une beaucoup plus saillante que les autres.

Cette espèce vient, dans le Catalogue, immédiatement après la T. sillonnée, à cause de certaines analogies de forme, d'apparence et de coloration. Comme chez cette dernière, qui est d'un brun jaunâtre plus clair, les plaques sont striées et les membres sont couverts d'une écaillure dont les pièces sont robustes. J'insisterai peu cependant sur les différences qui les distinguent, car en rappelant que cette T. à laquelle je compare la nouvelle espèce n'a pas de gros tubercules aux cuisses, ni de nuchale, et que sa plaque sus-caudale est simple, la confusion est impossible.

De toutes les autres Chersites, c'est la T. Polyphème qui, par le notable aplatissement de sa carapace, se rapproche le plus de la T. émydoïde, dont elle se sépare, d'ailleurs, nettement par ces deux caractères, qu'elle a une écaillure lisse et une plaque sus-caudale simple.

La Tortue décrite par M. S. Müller n'atteint pas une très-grande taille. Il indique, comme dimensions moyennes, $0^m 25$ en longueur, $0^m 045$ pour la queue et $0^m 19$ en largeur. L'exemplaire que le Muséum doit à la générosité du Musée de Leyde est long de $0^m 24$, et large de $0^m 19$. La longueur du plastron est de $0^m 23$. Il provient, comme les autres échantillons de ce Musée, de l'île de Sumatra, et en particulier, de la grande vallée que traverse la rivière Aneh, sur les bords mêmes de ce vaste cours d'eau.

Digitized by Google

II. TORTUES PALUDINES OU ÉLODITES.

Ces Tortues de marais qui tiennent le milieu, pour la structure, entre les Chersites d'une part, et d'autre part, les Potamites ou Trionyx, et les Tortues marines ou Thalassites, peuvent être caractérisées ainsi :

Carapace déprimée ; pattes égales en longueur, à doigts distincts, mobiles, palmés, surtout aux membres postérieurs ; ongles pointus, souvent courbés, au nombre de plus de trois ; mâchoires nues.

Elles constituent une grande famille très-riche en genres et en espèces, et qui s'est accrue, depuis quelques années, beaucoup plus que celle des Tortues terrestres. Aux soixante-quatorze espèces décrites dans l'*Erpét. génér.*, il faut en joindre seize nouvelles bien distinctes, ce qui donne le total considérable de quatre-vingt-dix.

PREMIÈRE SOUS-FAMILLE DES ÉLODITES : *LES CRYPTODÈRES.*

Le plus grand nombre de ces espèces récentes appartient à la 1re Sous-Famille, celle des Cryptodères, caractérisée par la rétractilité de la tête, qui se cache directement en arrière, entre les pattes.

GENRE CISTUDE. *CISTUDO.* FLEMING.

Ce genre, le premier de la division des Cryptodères, comprend une espèce nouvelle que le Musée de Paris ne possède pas. Elle appartient au Sous-genre des *Cist. bâillantes* dont le plastron, tronqué en avant, échancré en arrière, est à battants entr'ouverts, et ne peut jamais fermer complétement les ouvertures antérieure et postérieure de la boîte osseuse.

Cette espèce, qui est propre à l'Amérique septentrionale, a reçu, de M. Holbrook, le nom de C. de Blanding, en l'honneur du naturaliste de ce nom qui l'a observée le premier. Elle est, dans le Nouveau Continent, le représentant de la Cistude d'Europe.

Elle se distingue de la Cist. de la Caroline par les particularités suivantes : 1° La mâchoire supérieure, au lieu de présenter, en avant, un petit cro-

Digitized by Google

chet, est profondément échancrée. — 2° Le bord antérieur de la carapace est à peine relevé. — 3° Le sternum n'est jamais entier : il est toujours échancré en arrière. — 4° Les dimensions relatives des deux portions dont le sternum se compose, ne sont pas les mêmes dans les deux espèces. Dans la C. DE LA CAROLINE, la postérieure est beaucoup plus grande que l'antérieure, car elle est à cette dernière dans le rapport de 31 à 22, tandis que dans la C. DE BLANDING, cette disproportion est moins marquée, puisque ce rapport n'est que de 43 à 39. — 5° Chez cette dernière enfin, le sternum ne rejoint pas le pourtour de la carapace, et l'animal ne peut pas s'enfermer complétement dans son enveloppe osseuse, comme dans une boîte.

Quant au système de coloration, il rappelle un peu celui de la Cistude d'Europe par les nombreuses taches jaunes, ponctuées ou linéaires, dont la carapace est parsemée.

Sa zone d'habitation est fort circonscrite : la seule localité où elle se rencontre est l'État d'Illinois et le territoire du Wisconsin où elle est, dit-on, abondante. C'est cependant d'après un seul individu que M. Holbrook a fondé cette espèce.

GENRE ÉMYDE. *EMYS.* DUMÉRIL.

Ce genre, qui était déjà le plus nombreux, s'est bien plus enrichi que les autres : au lieu de 35 espèces qu'il comprenait, il en renferme maintenant 45. C'est surtout le groupe si considérable des Émydes Américaines qui s'est augmenté par la découverte de neuf espèces propres au Continent septentrional du Nouveau-Monde.

Deux de ces dernières (É. ARÉOLÉE et É. DE BÉRARD) ne sont encore décrites que dans notre *Catalogue*, et les six autres le sont dans le bel ouvrage de M. Holbrook sur l'*Erpétologie de l'Amérique du Nord.*

A. *Émydes Européennes.*

Avant ces Émydes Américaines, celles d'Europe doivent nous occuper un moment. Leur étude, d'ailleurs, se rattache à un point très-intéressant de géographie zoologique. Je veux parler de la similitude parfaite de notre Émyde vulgaire ou É. CASPIENNE avec des individus trouvés au Japon.

Le Musée de Leyde ayant donné à celui de Paris, dans ces dernières années,

Digitized by Google

des échantillons Japonais de cette espèce et de plusieurs autres, il a été permis de reconnaître l'exactitude des assertions de M. Schlegel contenues dans le passage suivant de l'ingénieux et habile *Essai sur la physionomie des Serpents*, et cité par M. de Siebold, dans son intéressante Introduction à la *Faune du Japon* : « Les reptiles de cette contrée donnent lieu à une observation assez remarquable, en ce que les Sauriens et les Ophidiens appartiennent, sans exception, à des espèces qui ne se trouvent point en Europe; tandis qu'on observe, parmi les deux autres ordres de Reptiles, des races analogues de la même espèce dans ces deux contrées : telles sont nos deux grenouilles et la rainette (*Rana esculenta*, *temporaria* et *Hyla arborea*) qui sont exactement les mêmes au Japon, puis notre Tortue vulgaire (*Emys caspica*) qui forme, au Japon, une variété locale constante. »

La comparaison attentive de l'échantillon reçu du Musée de Leyde et des planches 8 et 9 (*Chelon.*) de la Faune Japonaise, ainsi que du dessin ultérieurement publié par M. Schlegel (*Abbildungen neuer Amphib.*, pl. 46), ne laisse aucun doute sur la similitude extrême des individus rapportés du Japon, et de l'É. CASPIENNE qui vit non-seulement dans les pays voisins de la mer dont elle porte le nom, mais aussi dans la Dalmatie et dans la Morée.

Cette Élodite a donc pris rang, dans le *Catal.*, à la suite de l'espèce à laquelle elle appartient véritablement, et elle y est nommée :

III. — ÉMYDE CASPIENNE, *Var. Japonaise. E. caspica*, *Var. Japonica* Schlegel.

La longueur proportionnelle plus considérable de la queue est la seule différence à noter; celle du système de coloration a peu d'importance.

Si l'opinion de M. Schlegel relative à cette variété doit être adoptée sans restriction, il ne semble pas possible d'admettre avec lui qu'une autre Émyde, dont un exemplaire a été donné au Musée de Paris par celui de Leyde, ne soit, comme le pense ce savant naturaliste, qu'une troisième variété, également Japonaise, de l'É. CASPIENNE.

Les caractères tirés de la conformation et des couleurs sont trop nets, pour que cette Tortue puisse être nommée, ainsi qu'il le propose, *E. vulgaris* (*caspica*), *Var. Japonica picta*. Aussi est-elle décrite dans le *Catal.* sous le nom suivant :

Digitized by Google

IV. — 1 *bis*. Émyde japonaise, *E. japonica*, Dum. et A. Dum.

Émyde japonaise, *E. japonica*, Dum., et A. Dum., *Catal. méth. des Rept.*, p. 8, n° 1 *bis*.

En raison de la ressemblance entre cette espèce et celle dont, selon M. Schlegel, elle ne serait qu'une variété constante de climat, il est préférable, pour la bien faire connaître, d'énoncer les caractères sous une forme comparative.

Ainsi on peut en donner cette diagnose :

Carapace à trois carènes assez saillantes, et dont la médiane l'est plus que les latérales; tête plus volumineuse, un peu plus épaisse; museau plus court; disque plus effilé et plus tectiforme, à bords latéraux à peine relevés; plaques antérieures du plastron moins petites.

Ces particularités suffisent déjà comme moyens de distinction, mais ceux que fournit le système de coloration doivent aussi entrer en ligne de compte. Au lieu d'avoir une teinte olivâtre, la carapace est d'un brun noir assez foncé. La gorge, les joues et le cou, si ce n'est à sa partie supérieure, sont ornés d'une quantité de lignes jaunâtres qui sont disposées, sur le cou, en longues bandes; à la gorge et sur les joues, elles se courbent et s'enroulent pour former des dessins isolés et détachés.

On trouve également, sous la queue et sous les pattes, de semblables lignes de couleur claire, mais qui souvent s'effacent.

Le plastron est nuancé de brun jaunâtre sur les côtés, ou à son extrémité antérieure.

La taille de cette Émyde est semblable à celle de l'Émyde caspienne.

Digitized by Google

B. *Émydes Américaines.*

Je reviens maintenant aux espèces d'Amérique :

Elles sont au nombre de vingt-neuf, dont trois seulement appartiennent au continent méridional [1] : ce sont les É. PONCTULAIRE, *E. punctularia*, Schweigger, É. MARBRÉE, *E. marmorea*, Spix, que le Muséum ne possède pas, et sur l'identité de laquelle on peut conserver des doutes, et l'É. DE D'ORBIGNY, *E. Dorbignii*, Dum. Bib.

Une quatrième espèce, l'É. CROISÉE, *E. decussata*, Bell, doit, sans doute, être jointe aux précédentes, car elle n'est peut-être pas spéciale aux Antilles, quoique ses représentants dans les Musées de Paris et de Londres soient tous originaires de ces îles et, en particulier, de Haïti, de Cuba et de la Guadeloupe.

Parmi les vingt-cinq Émydes de l'Amérique du Nord, j'en comprends une qui provient de l'Amérique centrale, c'est l'É. ARÉOLÉE, *E. areolata*, A. Dum., la faune de cette région du Nouveau-Monde offrant la plus grande analogie avec celle du Mexique, comme l'ont montré les intéressantes récoltes faites par M. Arthur Morelet dans le Guatemala, et spécialement dans la province de Peten.

Pour mettre en évidence les analogies et les différences qui existent entre ces vingt-cinq espèces, j'ai dressé le tableau analytique ci-joint, qui est un démembrement de celui que mon père et Bibron ont consigné dans l'*Erpét. génér.*, tom. II, p. 234, dans le but de faciliter la détermination de toutes les espèces rapportées au genre Émyde. J'ai distrait de ce tableau celles dont il s'agit ici, et j'y ai joint les neuf espèces non mentionnées dans cet ouvrage.

1. Parmi les seize autres espèces qui complètent le nombre de quarante-cinq que comprend le genre, il y en a douze Indiennes, une Africaine, et trois Européennes, l'É. JAPONAISE étant laissée dans ce dernier groupe, à cause de ses rapports avec l'É. CASPIENNE, afin de montrer le lien qui l'unit à celle-ci, et pour le cas où, par l'examen ultérieur d'autres individus, on viendrait à ne la considérer que comme une variété. — *Le Catalogue* indique seulement vingt-huit espèces Américaines, et non pas vingt-neuf, puis, par suite, quarante-quatre Émydes en tout, au lieu de quarante-cinq, parce que l'ÉMYDE DE L'ORÉGON que le Muséum ne possède pas encore n'y est point enregistrée.

Digitized by Google

TABLEAU SYNOPTIQUE DES 25 EMYDES DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (1).

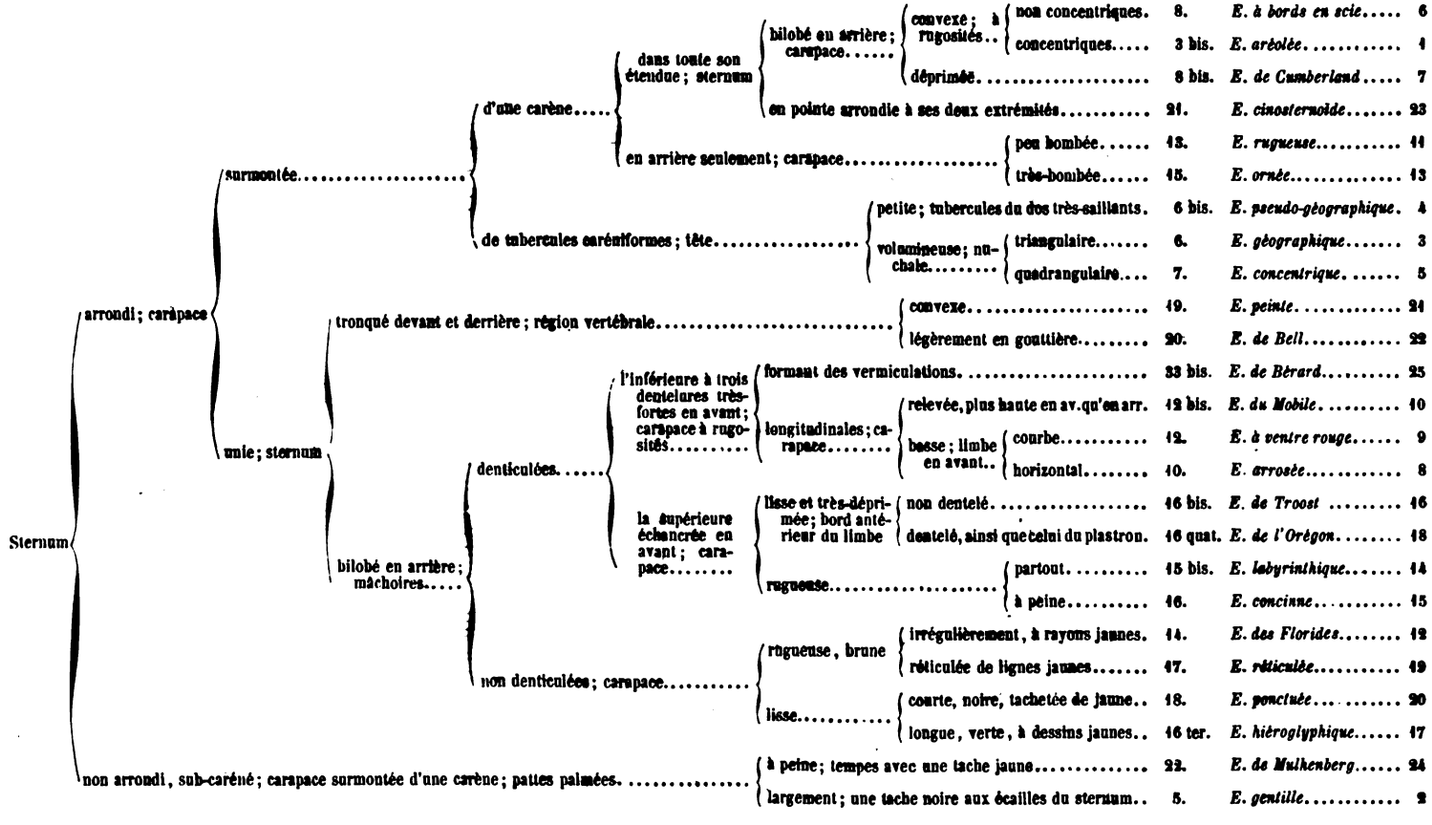

(1) Les numéros qui précèdent les noms spécifiques sont ceux que portent les espèces décrites dans l'*Erpét. génér.*, et ceux que doivent prendre les espèces qui n'y sont pas mentionnées. Les numéros placés à la suite de ces noms indiquent l'ordre méthodique suivant lequel il convient de ranger ces 25 espèces Américaines, en les isolant des autres Émydes.

Digitized by Google

Aucune particularité nouvelle n'est à indiquer pour la plupart des Émydes mentionnées sur ce tableau. Je ne décrirai que les neuf espèces qui portent des n^os^ hors série, et quant aux autres, je parlerai seulement de celles dont l'histoire peut réclamer quelques nouveaux détails.

V. — 3 *bis*. É. ARÉOLÉE, *E. areolata*, A. Duméril. ESPÈCE NOUVELLE.

É. ARÉOLÉE, *E. areolata*, A. Dum., *Catal. méth. des Rept*, p. 10[1].

Carapace d'un vert brunâtre uniforme, très-peu déprimée, faiblement carénée, à extrémité antérieure plus étroite que la postérieure, où le limbe, à peine relevé, est un peu dentelé et échancré au-dessus de la queue; plaques du disque et du limbe creusées de stries concentriques; plastron à bords arrondis à sa jonction avec la carapace, très-long, entier en avant, faiblement échancré en arrière; tête petite.

Cette ÉMYDE, qui paraît adulte, en raison de certaines irrégularités de son enveloppe osseuse où l'on voit comme des traces d'anciennes blessures, offre une conformation assez remarquable. Par son peu de dépression d'abord, elle a quelque analogie avec les Chersites ou avec celles des Paludines qui diffèrent le moins des précédentes. Elle leur ressemble aussi par le peu de développement des membres et surtout des doigts, particulièrement de ceux des membres antérieurs, qui sont courts, fort peu palmés et, jusqu'à un certain point, disposés en moignon, comme dans les Tortues terrestres. Cependant l'arrangement même de ces doigts et la palmure des postérieurs ne laissent aucun doute sur le genre de vie aquatique de ce Chélonien qui doit prendre rang au commencement du groupe des Élodites.

Il est facilement reconnaissable, entre toutes les Émydes, par l'aspect régulier des rugosités de sa carapace. Sur chaque plaque costale, près de sa jonction avec les vertébrales, on voit une aréole entourée de stries concentriques, parallèles entre elles et aux bords de la plaque, et qui, par leur jonction angulaire à leurs extrémités, reproduisent la forme de cette plaque. Chaque

1. Si, au lieu de tenir compte surtout des stries de la carapace, on s'appuie, de préférence, pour le classement, sur la conformation des pattes, dont les doigts, peu développés et faiblement palmés, ressemblent à ceux des Cistudes et des premières espèces du genre Émyde, on voit que l'espèce nouvelle, dont il s'agit, a des rapports naturels avec l'É. PONCTULAIRE. Il est donc préférable peut-être, de la placer à la suite de cette dernière, avec le n° 3 *bis*, plutôt que de la laisser, comme dans le Catalogue, après l'É. A LIGNES CONCENTRIQUES, sous le n° 7 *bis*.

Digitized by Google

pièce du limbe porte une aréole semblable, située à son angle postérieur et inférieur, et entourée, en dessus et à sa partie antérieure, de lignes rugueuses qui forment, sur chacune de ces plaques marginales, une série d'angles rectangulaires, emboîtés les uns dans les autres, et dont le sommet est dirigé en haut et en avant. Les lignes rugueuses des plaques vertébrales ont moins de régularité.

Si, par les particularités qui précèdent, cette Émyde ressemble surtout à l'É. a lignes concentriques, elle s'en distingue, d'ailleurs, très-facilement par la dépression bien moindre de la carapace, et par le petit volume proportionnel de la tête.

C'est, en définitive, avec l'Ém. ponctulaire qu'elle a le plus de rapports : par la convexité de la carapace, par la carène médiane qui la surmonte, par les petites dimensions de la tête, par les deux lignes jaunes, et peut-être rougeâtres pendant la vie, de la région supérieure du crâne, par la teinte jaune, ponctuée de noir, du cou et des membres, et enfin, par l'analogie de taille. Les caractères distinctifs, d'un autre côté, sont très-apparents : ils se tirent de l'étroitesse de la région antérieure du disque comparée à la postérieure ; des rugosités concentriques de l'écaillure, et dont on ne trouve point de traces dans l'É. ponctulaire ; de la saillie moins prononcée de la carène médiane ; de la longueur remarquable du plastron, qui est presque égale à celle du disque, et enfin du système de coloration de la boîte osseuse. La nouvelle espèce, en effet, est d'un brun verdâtre, et non tirant sur le rouge, comme cela se remarque dans l'autre Émyde ; le plastron, en outre, est moins uniformément brun.

Longueur de la carapace $0^m 155$; largeur à la région brachiale $0^m 085$, à la région fémorale $0^m 090$; long. du plastron $0^m 148$, de la tête $0^m 032$, larg. à la rég. temporale $0^m 021$; long. de la queue, $0^m 027$.

Ce Chélonien était compris parmi les beaux présents que M. Arthur Morelet a faits au Muséum, à son retour de l'Amérique centrale. Elle a été prise dans la province de Péten.

Quoique unique, elle a des caractères assez tranchés, pour qu'il ait été facile de reconnaître qu'elle n'appartient à aucune des espèces déjà décrites, et qu'elle devait devenir le type d'une espèce nouvelle.

Digitized by Google

VI. — 6 *bis*. Émyde pseudo-géographique, *E. pseudo-geographica*, Lesueur.

Emys, sans nom spécifique, Lesueur, *Mém. du Muséum*, t. XV, p. 267 (1827).
Testudo geograph. Variety A. Leconte *Ann. Lyc. nat. hist.*, t. III, p. 140.
E. pseudo-geogr., Lesueur, mss. cités par Dum. et Bib. *Erpét. génér.*, t. II, p. 256.
E. pseudo-geogr., Holbrook, *N. Amer. herpet.*, t. I, p. 103, pl. xv.
E. pseudo-geogr., Dekay, *Zool. of N. York*, Rept., p. 49, pl. II, fig. 3.
Émyde pseudo-géogr., *E. pseudo-geogr.*, Dum. et A. Dum., *Catal. méth. des Rept.*, p. 9, n° 6 *bis*.

Tête petite, ovale; mâchoire supérieure légèrement échancrée en avant, pour recevoir un petit crochet médian de l'inférieure; carapace faiblement déprimée, dentelée postérieurement, échancrée à son bord antérieur, assez lisse, si ce n'est sur les plaques costales qui portent de fines stries longitudinales; plaques vertébrales surmontées chacune d'un tubercule caréniforme très-saillant.

Malgré la fort grande analogie qui existe entre cette espèce, que Lesueur avait presque admise, et l'É. géographique, il est impossible de les prendre l'une pour l'autre. Le grand nombre d'échantillons réunis au Muséum démontre, de la manière la plus évidente, que cette nouvelle espèce diffère beaucoup de l'autre, dont elle n'est ni une variété, ni le jeune âge. On en a la preuve par la saillie des tubercules des plaques vertébrales, par la forme des mâchoires et par les petites dimensions de la tête, qui n'a que la moitié de la largeur qu'elle présente dans l'É. géogr., dont la carapace est proportionnellement moins longue et moins élevée.

Sa distribution géographique n'est pas non plus tout à fait la même : sa zone d'habitation est moins étendue ; on ne la trouve, en effet, mais en grande abondance à la vérité, que dans les affluents du Mississipi, et jamais sur le versant oriental des monts Alleghany.

Quant au système de coloration, il diffère trop peu de celui de l'Émyde à laquelle celle-ci est la plus comparable, pour qu'il soit nécessaire de le décrire. La carapace de quelques individus de cette nouvelle espèce cependant, au lieu d'être d'un vert jaunâtre, a une teinte brune, tirant un peu sur le jaune : c'est un spécimen ainsi coloré dont M. Holbrook a donné la représentation sur la pl. 15.

La taille de cette espèce est très-analogue à celle de l'espèce avec laquelle elle avait été d'abord confondue.

Le Muséum en possède une série d'âges divers due à Lesueur, qui avait

Digitized by Google

recueilli ces individus aux États-Unis, dans le voisinage de la rivière Wabash, l'un des affluents de l'Ohio.

Parmi les Émydes américaines, il en est plusieurs dont le limbe porte, en arrière, des dentelures plus ou moins profondes. Aussi le nom d'Ém. à bords en scie, que Schweigger a imposé à l'une d'elles, conviendrait-il à d'autres, si cette espèce, en particulier, n'offrait certains caractères établis par ce naturaliste, et rappelés dans l'*Erpét. génér.*, lesquels sont propres à la distinguer de ses congénères. Au nombre de celles-ci, le Muséum en renferme une : l'Ém. du Cumberland, qui y était inconnue à l'époque de la publication du tome II de cet ouvrage, et qui ressemble plus que toutes les autres à l'Ém. a bords en scie. Elle a été nommée et décrite par M. Holbrook, et il résulte de cette description et de la figure qui l'accompagne, mais surtout de l'examen des échantillons maintenant rassemblés dans la Collection de Paris, que c'est une espèce distincte. Elle doit, dans la Méthode, prendre rang auprès de la précédente, et sous le n° 8 bis.

VII. — 8 *bis*. Émyde du Cumberland, *Emys Cumberlandensis*. Holbrook.

Holbrook, *N. Americ. herpet.*, t. I, p. 115, pl. 18.
E. du Cumberland, *Cumberlandensis*, Dum. et A. Dum., *Catal. method. des Rept.*, p. 13, n° 8 *bis*.

Carapace plus ou moins rugueuse, déprimée, d'une forme oblongue, souvent subquadrangulaire, mais à angles arrondis, munie, dans toute sa longueur, d'une carène peu apparente, légèrement entaillée à son bord antérieur, et élégamment dentelée en arrière; plastron arrondi en avant, échancré à son extrémité caudale; une tache couleur de citron, et souvent d'un beau rouge, derrière l'orbite.

La forme de la carapace n'est pas absolument la même chez tous les individus : elle est plus souvent ovalaire qu'elle n'est subquadrangulaire, mais cette dernière conformation, jointe à la dépression qui l'accompagne, établit une différence assez tranchée avec la plupart des autres Tortues de ce groupe. C'est cependant bien à l'espèce actuelle que ces échantillons subquadrangulaires appartiennent. Par suite de ces dissemblances et de ce défaut d'uniformité, l'Ém. du Cumberland est, parmi les Émydes Américaines, si semblables entre elles sous tant de rapports, une des plus difficiles à déterminer.

Il faut ajouter, selon la remarque de M. Holbrook, que les rugosités de la carapace disparaissent avec l'âge.

Digitized by Google

La tête est de volume médiocre; la mâchoire supérieure porte, au milieu, une légère échancrure destinée à recevoir une saillie médiane de l'inférieure; le museau est court et légèrement pointu.

Le système de coloration de la carapace consiste en une teinte brun-verdâtre; il y a, sur chacune des plaques, une tache sinueuse ou des lignes rayonnantes jaunes ou fauves. Tout le disque est quelquefois d'une nuance foncée uniforme, où ces dessins se distinguent à peine. Le plastron est jaune et porte, le plus habituellement, vers le bord externe de chacune de ses plaques, une tache brune, ou, çà et là, des maculatures de la même couleur. La tête, brune en dessus, est ornée de petites lignes jaunes s'étendant jusqu'au cou; derrière l'orbite, et de chaque côté, l'on voit une tache couleur de citron, et souvent d'un beau rouge, longue de 0^m02 à 0^m03, plus large en arrière qu'en avant.

Malgré une certaine ressemblance entre l'Ém. A BORDS EN SCIE et celle qui vient d'être décrite, cette dernière se distingue facilement par la dépression beaucoup plus considérable de sa carapace que sa forme souvent subquadrangulaire rend d'ailleurs assez remarquable, et par sa tache temporale dont l'éclat est surtout très-vif avant l'état adulte, comme on s'en est assuré à la ménagerie où de jeunes sujets ont été plusieurs fois observés vivants.

L'état de Tenessee, aux États-Unis, est le seul, d'après M. Holbrook, où elle ait été observée jusqu'ici, quoiqu'il soit probable qu'elle habite d'autres États occidentaux de l'Union.

Le nom spécifique de cette Élodite est celui de l'affluent de l'Ohio, sur les rives duquel on l'a trouvée.

Le Muséum en contient une belle suite d'âges divers.

Sous les nos 12 et 13, les auteurs de l'*Erpét. génér.* ont décrit, d'après Leconte, l'É. A VENTRE ROUGE, et, d'après Shaw, l'É. RUGUEUSE.

M. le Prince de Canino n'avait pas admis de distinction entre ces deux espèces, et, depuis lors, M. Holbrook a fait de même, et cependant il est impossible de ne pas reconnaître, sous ces deux noms, deux espèces différentes.

Ainsi que le naturaliste Américain le fait remarquer, les dissemblances dans le système de coloration ne fournissent pas un moyen suffisant de distinction, car elles sont peu tranchées.

Digitized by Google

Celles qui se voient dans la conformation de la carapace sont plus importantes et manifestes. Elle est plus allongée, et son bord antérieur est plus arrondi chez l'É. A VENTRE ROUGE que chez l'autre, dont le limbe, dans cette région, est presque horizontal; il en résulte que, chez cette dernière, la plaque nuchale a moins de longueur.

En continuant à intercaler parmi les Émydes décrites dans l'*Erpét. génér.* les espèces Américaines nouvelles, et en suivant un ordre méthodique, afin de les inscrire ici, comme l'indiquent d'ailleurs les n^os^ qu'elles portent, à la place qui leur est assignée par suite de l'examen comparatif auquel je les ai soumises, je range à la suite de l'É. A VENTRE ROUGE, c'est-à-dire sous le n° 12 *bis*, l'É. DU MOBILE.

VIII. — 12 *bis*. ÉMYDE DU MOBILE, *Emys Mobilensis*, Holbrook.

Holbrook, *N. Americ. herpet.* tome I, p. 71, pl. IX.
ÉMYDE DU MOBILE, *Emys Mobilensis*, Dum. et A. Dum., *Catal. méth. des Rept.*, p. 11, n° 12 *bis*.

Carapace ovalaire, rugueuse, sans carène, convexe, relevée en avant, et déprimée en arrière où elle est échancrée et un peu dentelée; plastron oblong, plein et entier à son extrémité antérieure, échancré à son bord caudal; tête assez volumineuse; museau pointu; mâchoire supérieure dentelée dans toute son étendue, ainsi que l'inférieure qui porte, à sa région moyenne, une sorte de croc.

Les plaques vertébrales et costales sont d'un brun verdâtre et réticulées de jaune; les marginales sont de la même teinte. Chacune de ces dernières porte une ligne jaune qui, partant du milieu de son bord inférieur, monte jusque vers la région médiane de la plaque et, là, se bifurque : l'une de ses divisions se dirige en avant et l'autre en arrière, et comme l'une et l'autre rejoignent les divisions semblables de la plaque précédente et de la plaque suivante, il en résulte sur tout le limbe un dessin en forme de feston.

Le sternum est jaune, ainsi que la face inférieure des plaques limbaires où se voit, sur chacune, au niveau de sa jonction avec la plaque voisine, une grande tache noire dont le centre est marqué de jaune. Il y a, sur la tête et sur le cou, des lignes jaunes.

M. Holbrook fait observer, avec raison, que de toutes les É. de l'Amérique du Nord, l'É. A VENTRE ROUGE est l'espèce qui ressemble le plus à celle-ci dont les différences spécifiques sont cependant bien manifestes. Ainsi l'É. DU

Digitized by Google

Mobile a les deux mâchoires dentelées et non pas seulement l'inférieure ; la carapace n'est pas comprimée sur les côtés, elle est plus élevée en avant, plus aplatie et plus large en arrière ; ses couleurs ne sont pas relevées par des lignes et par des taches rougeâtres ; elle peut devenir une fois plus grande, et, enfin, elle n'a été rencontrée, jusqu'ici, que dans l'État d'Alabama, sur les rives du Mobile, d'où le nom par lequel M. Leconte d'abord, puis M. Holbrook, l'ont désignée, et qui est celui qu'on lui donne sur les marchés de la Nouvelle-Orléans.

Les échantillons du Muséum sont dus à M. Harlan, et la Ménagerie a possédé vivant un bel exemplaire adressé de la Nouvelle-Orléans.

Nous plaçons près de l'É. ornée, sous le n° 15 *bis*, une Émyde non encore décrite, mais dont la distinction avait été établie par Lesueur. Il lui avait donné le nom d'É. labyrinthique, sous lequel elle est inscrite dans le *Catalogue* où elle occupe, au n° 22 ter, un rang qui lui avait été assigné provisoirement et qui n'a pas été maintenu.

IX. — 15 *bis*. Émyde labyrinthique, *Emys labyrinthica*, Lesueur.

Emys labyrinthica, Lesueur, mss.
Idem, Dum. et A. Dum., *Catal. méth. des Rept.*, p. 43.

Carapace rugueuse, assez régulièrement ovalaire, bombée, surtout sur la ligne médiane, mais sans carène, à bord postérieur un peu relevé et sinueux ; plastron entier en avant, échancré en arrière ; tête assez volumineuse ; mâchoire inférieure munie d'un crochet correspondant a un enfoncement médian de la mâchoire supérieure.

Quoiqu'il y ait un certain rapport entre cette espèce et l'Ém. ornée, elle peut cependant en être assez facilement distinguée, surtout par le système de coloration. Il consiste, ici, en une teinte verte, plus ou moins brunâtre, ornée d'un grand nombre de lignes jaunes, dont la direction sinueuse et l'enroulement sur le limbe, en particulier, a valu à cette espèce le nom de labyrinthique.

Le Muséum en a reçu plusieurs exemplaires recueillis par Lesueur sur les bords de la rivière Wabash, aux États-Unis.

Digitized by Google

X. — 16 *ter*. Émyde hiéroglyphique, *Emys hieroglyphica*, Holbrook.

Holbrook, *N. Amer. herpet.*, tome I, p. 111; pl. XVII.
Émyde hiéroglyphique, *Emys hieroglyphica*, Dum. et A. Dum., *Catal. méth. des Rept.*, p. 12[1].

Carapace en forme d'ovale fort allongé, se terminant presque en pointe à son extrémité postérieure où elle est incomplétement dentelée, très-déprimée, sans carène, lisse; plastron oblong, échancré en arrière; tête remarquablement petite et étroite, à museau un peu pointu.

Cette diagnose où sont relevés les caractères tirés de la forme allongée et de l'aplatissement de la carapace, ne permet la confusion de cette espèce avec aucune de ses congénères. Le petit volume de la tête est aussi une particularité digne de remarque. Il n'y a pas de dentelures aux mâchoires, dont la supérieure porte, à la région médiane, une petite échancrure pour recevoir la saillie correspondante de l'inférieure. Les trois ongles du milieu, aux pattes de devant, l'emportent de beaucoup sur les autres par leurs dimensions et par leur force.

La teinte générale du disque est un vert-olive assez clair où de larges lignes jaunes circonscrivent des espaces de formes et de dimensions variées, et dans chacun desquels se voient des lignes plus étroites, également jaunes. Des taches et des lignes de nuance semblable forment, sur le limbe, des dessins analogues, par leur aspect, aux caractères hiéroglyphiques.

Le plastron, d'un jaune verdâtre, est plus ou moins garni de taches sombres. La tête est d'un brun foncé, relevé par de nombreuses lignes jaunes prolongées sur le cou.

Cette Émyde est d'une assez grande taille, qui produit un contraste frappant avec son peu d'élévation.

Elle vit, aux États-Unis, dans les eaux des États de l'Ouest. Le mâle et la femelle que le Muséum possède ont été recueillis dans la Caroline du Sud et sont dus à M. Harlan.

1. Le n° 22 *bis* qui a été donné à cette espèce, dans le *Catal.*, doit être remplacé par celui qu'elle porte ici; ce dernier la rapproche des É. Américaines les plus déprimées, c'est-à-dire des É. de Troost (16 *bis*) et de l'Orégon (16 *quater*).

Digitized by Google

XI. — 33 *bis*. Émyde de Bérard, *Emys Berardii*, A. Dum. espèce nouvelle.

Émyde de Bérard, *Emys Berardii*, *Catal. méth. des Repl.*, p. 11, n° 33 *bis*.

Carapace d'un brun jaunâtre, couverte de fines rugosités irrégulières, formant une multitude de petites vermiculations, allongée, sub-ovalaire, mais resserrée et étroite au-dessus des membres antérieurs où le limbe s'incline en bas, tandis qu'il est relevé et un peu sinueux en arrière; première et dernière plaques vertébrales surmontées d'un tubercule caréniforme peu saillant; mâchoires dentelées.

De toutes les Émydes, il n'en est aucune à laquelle elle ressemble plus par sa conformation générale et par sa grande taille qu'à l'Ém. a trois bandes décrite dans l'*Erpét. génér.* sous le n° 33 [1]. Par les nombreuses vermiculations de sa carapace, par l'absence des trois bandes noires longitudinales, et surtout par la différence d'origine, puisque la précédente est Indienne, tandis que l'É. de Bérard est Américaine, la confusion est impossible. Ces mêmes caractères établissent également une différence fort tranchée entre cette nouvelle Émyde et toutes les espèces déjà connues [2].

Les plaques du disque, à l'exception de la première et de la cinquième, qui sont surmontées d'un tubercule caréniforme, n'offrent rien de particulier à noter. Celles du limbe sont très-inégales en hauteur : elles vont en augmentant, depuis les collaires, qui sont les plus basses, jusqu'à la région fémorale où leur élévation est une fois plus considérable; puis, au delà, elles diminuent d'une façon presque insensible. La nuchale est petite et presque carrée.

Par suite d'usure, le limbe est un peu dentelé à son bord postérieur, mais il est probable qu'à l'état normal, il est uni. Il est, d'ailleurs, plus relevé

1. Des deux individus de l'espèce nouvelle que le Muséum possède, l'un est indiqué comme provenant de l'Amér. mérid., mais le fait est douteux : il est dû au lieutenant Maw. Par une erreur d'étiquette, la même origine a été attribuée, dans le Catalogue, à l'autre spécimen, tandis qu'il est positif que M. le Capitaine Bérard l'a rapporté des eaux douces de Vera-Cruz (Mexique).

De ces faits, il résulte que l'espèce dont il s'agit ne doit pas conserver le n° 9 *bis* qu'elle porte dans le Catalogue, mais qu'elle doit prendre le n° 33 *bis*.

2. Une faute d'impression dans le Catalogue, p. 11, lig. 17, est importante à corriger : ce n'est pas quatre ongles en avant et cinq en arrière, qu'il faut lire, mais cinq en avant et quatre en arrière (caractère générique des Émydes).

Digitized by Google

dans cette région chez le plus grand des deux individus, qui paraît être un mâle. L'autre, dont le Muséum ne possède malheureusement que la boîte osseuse, est de taille un peu moindre, et par suite, sans doute, de la différence de sexe, il est moins allongé. En outre, la région brachiale est moins resserrée; du reste, cet individu est très-semblable au précédent. Toute la carapace cependant est proportionnellement plus relevée, parce que le sternum est moins plat, et il n'offre pas, comme chez le mâle, vers son extrémité postérieure, l'excavation caractéristique de ce sexe.

Le système de coloration consiste en une teinte générale et uniforme d'un brun fauve, plus jaunâtre sur la carapace, que nous supposons avoir appartenu à un individu femelle.

Le plastron, sur les deux échantillons, est jaunâtre et sans taches.

Les dimensions du plus grand sont les suivantes :

Longueur de la tête, $0^m 08$; du cou, $0^m 11$; de la carapace, $0^m 47$; de la queue $0^m 11$; largeur de la carapace, à la région brachiale, $0^m 25$, à la région fémorale, $0^m 34$; longueur du plastron, $0^m 33$.

La carapace de l'autre spécimen a $0^m 43$ en longueur; sa largeur, à la région brachiale, est de $0^m 27$, et à la région fémorale, de $0^m 36$; le plastron est long de $0^m 33$.

Au nombre des É. de l'Amérique du Nord qui manquent au Musée de Paris, il faut comprendre l'Émyde des Florides, *E. Floridana*, Leconte, décrite sous le n° 14 dans l'*Erpétologie générale*. Dans l'ouvrage de M. Holbrook, la description a été faite d'après nature, et elle est accompagnée d'une fig. (t. I, p. 65, pl. 8). Sans m'arrêter à rappeler ses caractères spécifiques, je dirai seulement que l'habile Erpétologiste dont je viens de citer le nom qui se rattache d'une manière si remarquable à l'histoire des Reptiles des États-Unis, l'a trouvée parfaitement distincte, d'après les nombreux individus de sa collection.

Une autre espèce, inscrite dans le *Catal.* comme se trouvant dans les Collect. du Muséum, y manque cependant : c'est l'É. de Troost, *E. Troostii* Holbrook.

Trompé par une étiquette apposée par Bibron, avant l'arrivée en France de l'ouvrage du naturaliste Américain, sur deux Émydes qui, suivant lui, appartenaient à cette espèce, je les ai admises comme ses véritables représentants, malgré certains défauts de coïncidence avec la description contenue dans le texte de *N. Amer. herpetology*. Une étude nouvelle de cette description et de

Digitized by Google

ces prétendues É. DE TROOST démontre qu'elles ne sont autre chose que des échantillons de l'É. A BORDS EN SCIE.

Les détails donnés dans le *Catalogue*, p. 10, n° 8 *bis*, comme se rapportant à l'É. DE TROOST, doivent donc être laissés de côté, et cette Émyde doit prendre rang sous le n° 16 *bis*, après l'É. CONCINNE qui la précède dans l'ouvrage de M. Holbrook.

Une troisième espèce enfin, l'É. DE L'ORÉGON, *E. Oregoniensis*, Harlan, décrite par M. Holbrook (t. I, p. 107, pl. 16), et primitivement par M. Harlan, qui l'a nommée (*Amer. journ. of Arts and Sciences*, t. XXXI, p. 382, pl. 31), est inconnue à Paris.

Elle paraît parfaitement distincte de toutes ses congénères par la dépression remarquable de sa carapace, par les dentelures du bord antérieur non-seulement du limbe, mais du plastron, et par les deux prolongements en forme de dents que porte sa mâchoire supérieure.

La figure donnée par M. Holbrook montre qu'elle a quelque analogie par l'allongement et la dépression de sa carapace avec l'E. HIÉROGLYPHIQUE auprès de laquelle il la place. Or, cette dernière portant, sur le tableau le n° 16 *ter*, l'É. DE L'ORÉGON a dû prendre le n° 16 *quater*.

Le Muséum espère que M. Holbrook pourra lui procurer ces curieuses espèces, dont l'absence, dans ses Collections, y laisse des vides si regrettables.

GENRE TÉTRONYX. *TETRAONYX*. LESSON.

Ce genre diffère de celui des Émydes en ce que les espèces qu'on y rapporte ont seulement quatre ongles aux pattes antérieures. Le cinquième doigt ne manque pas, mais au lieu d'être apparent, comme dans le genre précédent, où l'un des caractères essentiels se tire de l'inégalité dans le nombre des ongles aux pattes de devant et à celles de derrière, il est entièrement caché sous les téguments.

Des deux espèces inscrites dans l'*Erpét. génér.*, une seule, le T. DE LESSON, est connue au Muséum, et le T. BASKA, établi d'après une des planches des *Ind zool. illustrat.* du général Hardwick, y manque.

Je parle ici de ces espèces, seulement afin de dire que M. GRAY (*Cat. of*

Digitized by Google

Tortoises, p. 29) persiste dans l'opinion, anciennement émise par lui, que la seconde n'est qu'une variété de la première.

GENRE PLATYSTERNE. *PLATYSTERNON*. GRAY.

Ce genre, dont le nom signifie *à large plastron*, est reconnaissable surtout au volume de la tête chez l'unique espèce qu'il renferme (P. MÉGACÉPHALE), dont le Muséum ne possède encore qu'un échantillon.

Aucun nouveau détail n'est à ajouter.

GENRE ÉMYSAURE. *EMYSAURUS*. DUMÉRIL.

Ce genre est l'un des plus nettement caractérisés parmi les Élodites, par la forme en croix du plastron, dont la partie moyenne est excessivement étroite, par le volume considérable de la tête, par la courbure en crochet des mâchoires, par la longueur de la queue, et enfin, par un ensemble tout à fait spécial.

Depuis l'époque, déjà ancienne, où Schweigger a établi une coupe générique spéciale, sous le nom de *Chelydra*, pour la *Tortue serpentine* de Linné, cette espèce, jusqu'à ces dernières années, était unique.

Un bel individu, remarquable par ses instincts cruels et par l'avidité avec laquelle il se jetait sur sa proie, et en particulier sur les oiseaux qu'il commençait par noyer avant de les manger, a vécu à la Ménagerie pendant un grand nombre d'années.

On doit maintenant la connaissance d'une seconde espèce au Professeur Troost. Ce naturaliste, en adoptant, comme nom générique, la dénomination de CHÉLONURE imposée, sans utilité, à ce genre par Fleming, l'a nommée *Ch. Temminckii*. Elle était également connue au Musée de Paris, à qui Lesueur en avait procuré un exemplaire après la publication du t. II de l'*Erpét. génér.* Cette belle et curieuse Élodite avait reçu de mon père et de Bibron le nom d'ÉMYSAURE LACERTINE qui n'a pu être conservé, puisque, avant toute publication en France, elle a été décrite et figurée par M. Holbrook, sous les noms donnés par M. Troost.

Elle est brièvement indiquée dans le *Catalogue*, mais elle mérite une description détaillée, en raison des particularités intéressantes qui la distinguent.

Digitized by Google

XII. — 1 *bis*. Émysaure de temminck, *Emys. Temminckii*, Dum. et A. Dum.

Émysaure lacertine Dum. et Bib. mss.
Chelonura Temm. Troost mss.
Chelonura Temm. Holbrook, *N. Amer. herpet.*, t. I, p. 147, pl. 24.
Émysaure de Temminck, *Em. Temminckii*, Dum. et A. Dum., *Cat. des Rept.*, p. 15, n° 1 *bis*.

Tête énormément volumineuse, triangulaire, très-large en arrière, pointue en avant, couverte de plaques en dessus et sur les côtés; mâchoire supérieure robuste, en forme de bec de vautour, dont le crochet descend à angle droit; carapace très-fortement tri-carénée, concave en avant, profondément échancrée et dentelée en arrière; 31 plaques marginales disposées en deux rangs superposés sur les flancs; queue sans crête.

Cette diagnose, où sont exprimés les caractères remarquables de ce grand Chélonien, suffirait pour le distinguer, non-seulement de toutes les espèces connues, mais aussi de l'autre Émysaure avec laquelle elle a des rapports assez marqués.

Les dissemblances sont cependant très-évidentes, comme le montrent les détails comparatifs suivants :

Dans cette espèce nouvelle, la carapace est moins déprimée, le limbe a plus de largeur, surtout sur les parties latérales où les plaques marginales sont sur deux rangs superposés, ce qui est une exception très-remarquable à la disposition habituelle. Ces plaques sont assez fortement convexes, d'où résulte, autour de la carapace, si ce n'est tout à fait en avant et en arrière, l'apparence d'une sorte de gros bourrelet.

La plaque nuchale, qui est fort large et fort basse, est en arc de cercle; aussi voit-on, dans ce point, un cintre dont les limites sont indiquées par la saillie que porte, à droite comme à gauche, la première plaque margino-collaire : cette saillie commence la carène latérale du disque. Le limbe, échancré au-dessus de la queue, a, de chaque côté de cette échancrure, quatre grandes dentelures. Les premières plaques vertébrales sont placées sur un plan horizontal auquel la cinquième est un peu inférieure. Leur ligne médiane forme une saillie très-élevée que commence un renflement de la nuchale. Les plaques costales, près de leur jonction avec les vertébrales, sont très-saillantes, et il résulte de cette conformation une haute carène; de sorte que la médiane est située entre deux autres carènes dont elle est séparée, d'un côté,

Digitized by Google

comme de l'autre, par une profonde gouttière. En dehors de cette arête, les plaques costales sont brusquement inclinées en bas et en dehors.

Quand on compare ce test si accidenté par ces élévations et par ces enfoncements, à celui de l'É. SERPENTINE, on est frappé des différences notables qui existent entre ces deux espèces. En outre, dans l'É. DE TEM., la tête est beaucoup plus volumineuse ; elle est couverte de plaques plus grandes, et en particulier, par une très-large occipitale; le crochet de la mâchoire supérieure est plus long et plus acéré ; il en est de même de celui qui termine, en avant et au milieu, la mâchoire inférieure, dont les bords sont tranchants et concaves. Le cou, dont la peau est granulée, avec des excroissances verruqueuses, cornées à leur pointe, a un volume plus considérable. La queue enfin est moins bien armée, car, au lieu d'une carène, elle n'est revêtue, en dessus, que de plaques à peine saillantes. La forte palmure des pattes est semblable à ce qui s'observe chez sa congénère.

La teinte générale est un brun plus ou moins jaunâtre dans certains points.

L'unique échantillon par lequel cette précieuse Élodite est représentée au Muséum provient de Lesueur, qui l'avait rapportée des États-Unis. M. Holbrook dit qu'elle vit dans le Mississipi, et dans tous les cours d'eau que ce fleuve reçoit, ainsi que dans les eaux tributaires du golfe du Mexique.

Ce naturaliste dit, en outre, que les habitudes de cet animal, autant qu'on peut en juger, en raison de sa rareté, paraissent être les mêmes que celles de l'É. serpentine. On la rencontre dans les mêmes localités, et elle recherche la même nourriture. M. Troost a trouvé dans les intestins d'une de ces Tortues, des fragments d'os de poissons et des débris d'une grande espèce de mollusque du genre Unio.

Dimensions : Longueur de la carapace, o^{m} 38, de la tête, o^{m} 15, du cou, o^{m} 13, de la queue, o^{m} 30, du plastron, o^{m} 29; largeur de la carapace d'un flanc à l'autre, o^{m} 34, de la tête, o^{m} 125.

GENRE STAUROTYPE. *STAUROTYPUS*. WAGLER.

Parmi les Élodites Cryptodères, il y a trois genres dont les espèces ont le plastron plus ou moins mobile sur la carapace. Il a été question déjà du genre Cistude où cette mobilité est très-considérable, car la portion antérieure et la postérieure peuvent, à la volonté de l'animal, être rapprochées du limbe.

Digitized by Google

Une disposition analogue, avec quelques différences cependant, comme il est dit plus loin, se voit dans le genre Cinosterne. Dans les Staurotypes, dont il s'agit ici, le sternum, ainsi que l'exprime la dénomination créée par Wagler, est cruciforme, et la portion antérieure du plastron peut, seule, être élevée ou abaissée; il est rare, du moins, que l'autre portion jouisse d'une légère mobilité. Entre les Cinosternes et les Staurotypes, qui se suivent dans la méthode, il y a donc cette différence, que jamais, chez ces derniers, il n'existe, à la région postérieure du sternum, la mobilité très-manifeste qui est constante chez les autres. La forme de ce plastron est, d'ailleurs, bien caractéristique, sa largeur, chez les Cinosternes, contrastant avec ce qui s'observe dans les Staurotypes.

Les deux Staurotypes décrits dans l'*Erpét. génér.* sont rangés par M. Gray (*Cat. of Tort.*, p. 34) dans le genre Cinosterne, et M. le Prince de Canino y fait rentrer seulement le second de ces Staurotypes, c'est-à-dire, la T. ODORANTE de Daudin. M. Holbrook, à l'exemple de M. Th. Bell, laisse cette dernière dans le genre Sternothère, et il la décrit et la figure sous les noms de *Stern. odoratus* (*N. Amer. herpet.*, t. I, p. 133, pl. 22).

Les observations qui précèdent, relativement aux caractères génériques des Staurotypes, montrent que les animaux qui portent ce nom, dans l'*Erpét. génér.*, ne sont positivement pas des Cinosternes, et leur classement parmi les Cryptodères dit assez qu'ils doivent être éloignés des Sternothères, rangés avec raison dans la sous-famille des Élodites Pleurodères.

Quant aux espèces elles-mêmes, aucune particularité nouvelle n'est à mentionner, si ce n'est la remarque faite par M. Holbrook relativement à l'étendue de la zone d'habitation du STAUR. MUSQUÉ : on le trouve, dans une circonscription géographique bien plus vaste que la plupart des autres Chéloniens de l'Amérique septentrionale, puisqu'au nord, il remonte jusqu'à l'État du Maine, qu'il est très-abondant dans les États du Sud, tels que la Floride et l'Alabama, et qu'enfin, à l'ouest des monts Alleghany, il habite les rivières du Cumberland et du Tenessee.

GENRE CINOSTERNE. *CINOSTERNON*. WAGLER.

Les Élodites de ce groupe sont bien nettement caractérisées par la mobilité de la portion antérieure du plastron et de la postérieure, qui se meuvent sur une pièce médiane fixe.

Digitized by Google

Outre plusieurs différences notables, inutiles à rappeler ici, ce genre se distingue facilement de celui des CISTUDES, nommées aussi Tortues à boîte, en raison des mouvements que peuvent exécuter les deux portions du plastron. Chez ces dernières, il n'y a pas de portion moyenne immobile comme dans les Cinosternes, et les deux battants du plastron, qui n'est fixé à la carapace que par un cartilage, se meuvent sur une même charnière transversale et moyenne.

Des trois espèces décrites dans l'*Erpét. génér.*, la troisième (C. HIRTIPÈDE, Wagl.) manque au Musée de Paris; dans celui de Londres, elle porte le nom de *Oblong Swanka*, *Kinost. oblongum*, Gray, (*Cat. of Tort.*, p. 33). Son principal caractère consiste en l'absence de la plaque nuchale.

Les deux autres espèces sont parfaitement distinctes l'une de l'autre, ainsi que des deux nouvelles espèces qu'on a observées vivantes à la Ménagerie, et dont mon père a fait faire à cette époque les dessins qui sont reproduits sur deux des planches ci-jointes.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE CINOSTERNE [1].

Carapace	tri-carénée	allongée et basse	1.	C. SCORPIOÏDE.
		courte et convexe	1 *bis*.	C. ENSANGLANTÉ.
	non tri-carénée; sternum	non échancré en arrière	2 *bis*.	C. A BOUCHE BLANCHE.
		échancré en arrière, écaille nuchale	2.	C. DE PENSYLVANIE.
		échancré en arrière, pas d'écaille nuchale	3.	C. HIRTIPÈDE.

Ce tableau montre le rang que chacune des espèces doit prendre et les caractères les plus saillants propres à les distinguer de leurs congénères.

XIII. — 1 *bis*. C. ENSANGLANTÉ, *C. cruentatum*, Dum., Bib. NOUVELLE ESPÈCE.

CINOSTERNE ENSANGLANTÉ, *C. cruentatum. Cat. des Rept.* p. 16, n° 1 *bis*.

Carapace d'un brun rougeâtre, tri-carénée, courte, fortement inclinée en bas, à son extrémité postérieure; sternum non échancré en arrière; téguments ornés de nombreuses maculatures rouges.

La présence de trois carènes longitudinales sur la carapace est une particularité qui, au premier abord, établit une similitude assez frappante entre

1. Ce tableau est destiné à remplacer celui de l'*Erpét. génér.*, qui ne comprend que trois espèces.

Digitized by Google

ce C. et celui qui le précède. On voit cependant que, malgré ce rapport, il y a des différences très-manifestes. La plus importante consiste dans la forme générale du disque : au lieu de représenter, comme celui du C. SCORPIOÏDE, une ellipse allongée et très-étroite, il est court, ramassé, et il offre une inclinaison brusque en arrière où il s'infléchit en bas presque perpendiculairement; en outre, il a une hauteur plus considérable. Le sternum enfin n'est pas échancré en arrière, tandis que chez le CINOST. qui sert ici de terme de comparaison, il existe toujours, dans cette région, une petite échancrure.

Il n'y a rien de spécial à noter relativement au système de coloration du test, dont la teinte est brune en dessus, et brun-jaunâtre en dessous, comme chez les autres espèces de ce genre, mais les pattes, le cou et la tête portent de nombreuses petites taches d'un rouge de sang, nettement détachées sur la couleur jaune-verdâtre de ces parties.

L'espèce est connue au Musée de Paris par l'échantillon unique observé vivant. Il avait été acquis, de sorte qu'il reste un peu d'incertitude sur sa patrie. On sait seulement qu'il est Américain, et très-probablement, il avait été recueilli dans le Continent septentrional, d'où l'on reçoit bien plus souvent des Reptiles pour la Ménagerie, que de l'Amérique du Sud.

Peut-être est-ce un représentant de cette espèce que M. Gray désigne dans son *Cat. of Tort.*, p. 33, en parlant d'un spécimen du C. SCORPIOÏDE reçu de l'Amérique centrale, et dont il dit : Dos très-convexe, arrondi.

L'autre espèce qui n'a pas trois carènes dorsales, offre surtout des rapports avec le C. PENSYLVANIQUE. Il est facile cependant de l'en séparer, comme le prouve la diagnose suivante :

XIV. — 2 *bis*. C. BOUCHE BLANCHE, *C. leucostomum*, Dum., Bib.

NOUVELLE ESPÈCE.

CINOSTERNE BOUCHE BLANCHE, *C. leucostomum. Cat. des Rept.*, p. 17, 2 *bis*.

Carapace d'un brun rougeâtre, assez allongée, faiblement uni-carénée; sternum non échancré en arrière.

Ce qui caractérise surtout cette espèce nouvelle, c'est la forme de la carapace, dont le limbe, en arrière, au lieu de se diriger presque verticalement en bas, est un peu relevé, de sorte que sa direction est presque semblable à sa région postérieure et à l'antérieure, ce qui n'a pas lieu dans le C. DE PEN-

Digitized by Google

SYLVANIE, où il est beaucoup moins horizontal au-dessus de la queue et des membres postérieurs qu'il ne l'est en avant. On ne remarque pas non plus, contrairement à ce qui s'observe le plus souvent, chez ce dernier, une dépression médiane du disque, et enfin, jamais le sternum n'est échancré à son extrémité caudale.

Le système de coloration a beaucoup d'analogie avec celui de l'espèce voisine; mais chez presque tous les sujets, les mâchoires sont d'un blanc jaunâtre, sans taches, ce qui a valu à cette espèce le nom par lequel mon père et Bibron l'avaient désignée dans leurs manuscrits, et que nous avons conservé.

Les mêmes incertitudes que pour le C. ENSANGLANTÉ se présentent ici, relativement à l'origine de quelques-uns des échantillons de cette espèce. Elles portent sur ceux qui ont été acquis, et qu'on a observés vivants à la Ménagerie. Si, en effet, on a lieu de les croire recueillis dans l'Amérique du Nord, on sait, d'un autre côté, et d'une façon positive, qu'il en a été trouvé dans la Nouvelle-Grenade. L'un a été rapporté de la Vallée de la Madeleine, par M. J. Goudot, et un autre des environs de Santa-Fé de Bogota, par M. Lewy. L'espèce se rencontre aussi dans l'Amérique centrale, puisque M. Arthur Morelet en a donné un spécimen qu'il a pris sur les bords du Rio Sumasinta.

IIe SOUS-FAMILLE DES ÉLODITES. *LES PLEURODÈRES.*

La seconde sous-famille des Tortues Élodites ou Paludines comprend toutes celles que Wagler a réunies par ce singulier caractère, que la tête et le long cou qui la supporte, au lieu d'être rétractiles, viennent horizontalement se plier et se coucher de côté dans l'espace plus ou moins étroit compris entre le bouclier et le plastron. Chez toutes, en outre, le bassin est soudé tout à la fois au plastron et à la carapace.

Les auteurs de l'*Erpét. génér.* ont décrit dans cette sous-famille sept genres dont le premier (genre PELTOCÉPHALE, *Peltocephalus* Dum. et Bib.), où l'on ne compte encore qu'une espèce (P. TRACAXA) remarquable par sa grosse tête et ses mâchoires crochues, n'a subi aucune modification, non plus que le genre CHÉLODINE, *Chelodina Fitzinger.* Celui-ci est facilement reconnais-

Digitized by Google

sable, dans les trois espèces qu'il comprend, par l'allongement et par l'aplatissement de la tête ainsi que par la très-grande longueur du cou.

Aucun changement, enfin, n'a été apporté au dernier genre de ce groupe, celui si remarquable des Chélydes, *Chelys*. Dum. L'espèce unique qu'il comprend, nommée Ch. Matamata, est un des Chéloniens les plus curieux que l'on connaisse. Cette tortue, en effet, qui offre quelque analogie éloignée avec le singulier Batracien anoure connu sous le nom de Pipa, est caractérisée, de la façon la plus nette, par sa tête très-déprimée et triangulaire, par ses narines prolongées en trompe, par son énorme bouche garnie de replis cutanés simulant des lèvres, et par la triple carène longitudinale de sa carapace.

Les quatre autres genres de la sous-famille des Pleurodères doivent nous arrêter quelques moments.

GENRE PODOCNÉMIDE. *PODOCNEMIS*. WAGLER.

Le caractère principal de ce groupe, ainsi que le nom par lequel on le désigne, sont tirés de la présence des grandes écailles du talon. Les tortues qui y sont rapportées peuvent, d'ailleurs, être facilement reconnues par le large sillon longitudinal dont leur front est creusé. Il ne renferme, dans l'*Erpét. génér.* que deux espèces, les seules qui fussent décrites jusqu'alors. Quoique fort voisines l'une de l'autre, elles se distinguent aisément par la forme de la carapace, qui est beaucoup plus large et plus déprimée dans l'espèce dite P. élargie (*P. expansa*), que dans la P. de Duméril (*P. Dumeriliana.*)

Une troisième doit maintenant être ajoutée à ces dernières, et nous l'avons nommée, en la dédiant au voyageur qui l'a recueillie dans les environs de Santa-Fé de Bogota, Podocnémide de Lewy (*P. Lewyana*). A. Dum.

Les caractères propres au genre, et dont nous venons d'indiquer les plus saillants, sont très-évidents chez cette Tortue et chez une autre, plus jeune, qui appartient, depuis un certain nombre d'années, à la collection du Musée de Paris, mais que nous détachons de la P. de Dum., à laquelle elle avait été rapportée, pour la rapprocher de la nouvelle P., car elle lui est semblable. Quant aux caractères spécifiques, ils sont assez nets pour motiver l'établissement d'une troisième division dans le groupe générique.

Digitized by Google

Cette nouvelle P. n'est pas mentionnée dans le *Catalogue*, dont la première livraison était déjà imprimée à l'époque du retour en France de M. Lewy.

XV. — 15 *bis*. Podocnémide de Lewy, *Podocnemis Lewyana*, A. Dum.

ESPÈCE NOUVELLE. (Planches XVIII et XIX).

Carapace ovale, entière, très-fortement déprimée, sans aucune saillie sur la ligne médiane; régions fémorales et postérieure du limbe élargies, à peine relevées, et non creusées en gouttière; derrière la plaque frontale, une petite plaque triangulaire, interposée aux pariétales; pas d'occipitale; trois grandes écailles aux talons; queue longue.

Des deux espèces déjà décrites dans ce genre par Schweigger, qui les a d'abord établies sous les noms d'*Emys expansa* et d'*E. Dumeriliana*, c'est à la première que cette nouvelle Podocnémide ressemble le plus, et cependant, malgré l'analogie qu'elles offrent entre elles, relativement à leur conformation générale, il est facile de les distinguer.

La carapace est, en effet, plus déprimée dans l'espèce inédite, surtout chez l'individu adulte rapporté par M. Lewy; elle l'est un peu moins chez le jeune sujet, précédemment indiqué, originaire de la République de Venezuella et envoyé par M. Bauperthuis.

Cette différence, due, selon toute probabilité, à celle de l'âge, est pourtant moins marquée que chez la Podocnémide élargie.

Une dissemblance moins évidente dans la largeur des régions brachiale et fémorale de la carapace de la P. de Lewy; l'absence d'une dépression en gouttière sur la moitié postérieure du limbe; la présence, derrière la frontale, d'une petite plaque très-allongée dans le jeune âge, et séparant l'une de l'autre, dans une partie de leur étendue, les deux pariétales; une longueur proportionnelle un peu plus considérable du museau; une grande écaille de plus au talon; une queue plus allongée : telles sont les principales particularités qui éloignent forcément l'espèce nouvelle de la P. élargie.

Il faut y joindre celles du système de coloration, qui consiste en une teinte, non pas brune mêlée de roussâtre, mais d'un vert olive, plus ou moins vermiculé de noir. Toutes les parties molles ont une nuance verte peu foncée,

Digitized by Google

et le sternum n'est pas jaune: il est uniformément verdâtre chez les jeunes sujets, et assez abondamment maculé de noir chez l'adulte.

Les plaques du disque n'ont pas une forme tout à fait semblable, à ce qui se voit, chez la P. ÉLARGIE. La dissemblance la plus considérable résulte d'une moindre hauteur proportionnelle des costales, et toutes les vertébrales, par cela même, sont plus larges, si ce n'est la dernière qui, au contraire, est plus étroite. Le plastron, par suite de la dépression de la carapace, a les ailes moins relevées; ce caractère n'est pas aussi apparent chez le sujet de petite taille, où l'échancrure postérieure de cette pièce osseuse est moins profonde que sur l'autre échantillon : ce sont peut-être des différences de sexe.

Une comparaison avec la P. DE DUMÉRIL serait inutile, car il y a, en quelque sorte, dans l'espèce inédite, exagération des caractères de conformation qui forcent à éloigner l'une de l'autre les P. DE DUMÉRIL et ÉLARGIE, seuls représentants, jusqu'alors connus, du genre dont il s'agit.

Le plus grand des deux sujets offre les dimensions suivantes : *long. de la carap.*, o^{m}26; *larg. au niveau des bras*, o^{m}16, *au niveau des membres post.*, o^{m}24; *long. de la tête*, o^{m}055, *du col*, o^{m}050, *de la queue, depuis son origine, jusqu'au cloaque*, o^{m}09, *au delà du cloaque*, o^{m}03.

Santa Fé de Bogota : *M. Lewy*, le plus grand individu; et le plus petit, de la République de Venezuella, par *M. Bauperthuis*.

GENRE PENTONYX. *PENTONYX*. DUM., BIB.

Ce petit groupe d'Élodites Pleurodères se distingue très-facilement de tous les autres Chéloniens de la même sous-famille, par la présence de cinq ongles à chaque patte. Il ne pourrait être confondu, à cause de ce caractère, qu'avec le genre STERNOTHÈRE où la mobilité antérieure du plastron établit une différence tout à fait tranchée.

Les auteurs de l'*Erpét. génér.* ont décrit deux PENTONYX :

Le premier, le P. DU CAP, constitue une espèce parfaitement caractérisée à laquelle ils ont rapporté LA ROUSSATRE de Lacépède et l'*Emys olivacea* de Schweigger, fondées par ces deux naturalistes sur l'examen de deux carapaces, l'une due à Sonnerat et l'autre à Adanson, et que le Muséum conserve comme TYPES.

Digitized by Google

Le second PENT. (P. D'ADANSON) était représenté dans les Collections par une seule carapace sans plastron, recueillie par Adanson au cap Vert, et qui, après avoir successivement servi de TYPE à l'*Emys Adansonii* de Schweigger et à l'*Hydraspis Adansonii* de Gray, avait été considérée, avec beaucoup plus de justesse, par les auteurs de l'*Erpét. générale*, comme ayant appartenu à une Tortue du genre *Pentonyx*.

Ces derniers avaient été guidés dans cette détermination presque complétement exacte, malgré l'absence des membres, par l'analogie de conformation de cette boîte osseuse et de celle du P. DU CAP. Il fallait attendre, pour en vérifier l'exactitude, que de nouveaux animaux plus complets pussent être comparés à cette carapace. — Or, cette comparaison a pu être faite dans ces derniers temps, après le retour de la grande expédition au Nil blanc, entreprise par ordre du Pacha d'Égypte, et dont l'habile commandant, M. d'Arnaud, a fait présent au Muséum d'un assez grand nombre d'animaux très-intéressants, recueillis pendant ce voyage.

La similitude parfaite d'Élodites de différents âges, provenant de ce don, et du Type, jusqu'alors unique, du P. D'ADANSON de Dum. et Bib., tant pour la conformation générale, que pour le système de coloration, ont démontré que ces Élodites appartiennent à la même espèce que ce Type. Seulement une particularité très-intéressante se trouva ainsi révélée : c'est que le plastron, au lieu d'être immobile, est composé de deux pièces, dont l'antérieure se meut sur l'autre.

Ce n'est donc plus dans le genre PENTONYX que pouvaient être laissés et la carapace sans plastron, provenant du cap Vert, et les individus, parfaitement identiques, rapportés par M. d'Arnaud. Il est devenu nécessaire de les placer dans le genre suivant, c'est-à-dire dans celui des STERNOTHÈRES, qui joint à une assez grande analogie de formes avec le précédent, et à la présence de 5 ongles à chaque patte, la mobilité de la partie antérieure du plastron.

Le PENT. D'ADANSON est donc, par cela même, rayé du cadre des Élodites, et se trouve remplacé par le STERNOTHÈRE D'ADANSON qui, dans le *Catal.*, est décrit dans ce dernier genre sous le n° 3 *ter*.

Le genre PENTONYX n'aurait plus renfermé, dans le *Catal.*, qu'une espèce, (PENT. DU CAP), si le Muséum n'avait reçu, dans ces derniers temps, un spé-

Digitized by Google

cimen d'une autre espèce recueillie en Abyssinie par M. Rüppel qui l'a nommée P. GEHAFIE[1].

XVI. — 2 *bis*. PENTONYX GEHAFIE, *P. Gehafie*, Rüppel.

Rüppel, *Neue Wirbelth. zu der Faun. von Abyssin. Amphib.*, p. 2, pl. 1.
Pelomedusa Gehafiæ, Gray, *Cat. of. Tortoises*, p. 38.
PENTONYX GEHAFIE, Dum. et A. Dum., *Catal. méth. des Rept.*, p. 18, n° 2 *bis*.

Carapace d'un brun verdâtre, régulièrement ovalaire, assez déprimée, sans goutlière au milieu, et munie d'une très-légère carène ; plaques sternales de la troisième paire ne se touchant pas par leur sommet, sur la ligne médiane.

La tête et le cou sont larges et déprimés, relativement aux espèces voisines. La queue est courte et assez grosse. L'échantillon du Muséum est très-probablement une femelle, la queue dépassant à peine la carapace, ce qui, au rapport de M. Rüppel, est un signe distinctif de ce sexe, ainsi que l'absence de stries circulaires, coupées par des lignes saillantes qui ne se voient que sur le mâle, et dont aucune trace ne se remarque sur cet échantillon.

Chez l'un et chez l'autre sexe, dit cet observateur, la couleur de la carapace, de la partie supérieure de la tête, du cou et des pattes, est un brun vert; ces dernières, ainsi que le milieu de la tête, portent des taches de même couleur, mais d'une nuance plus foncée. Toutes les parties inférieures sont d'un jaune d'ocre clair. L'iris est brun, entremêlé de petites lignes fines et sinueuses d'un jaune d'or.

Il paraît que cette espèce ne dépasse jamais o^{m} 30. La carapace du spécimen du Muséum a une longueur de o^{m} 138.

« Ces animaux sont très-nombreux dans toutes les eaux courantes et stagnantes, sur les escarpements des Côtes orientales de l'Abyssinie. Ils sont, le plus souvent, cachés dans les trous des rochers, et paraissent craintifs; ils se nourrissent de mollusques, d'insectes aquatiques et de petits poissons dont ces eaux fourmillent. »

« A la fin d'octobre, j'ai trouvé dans une femelle dix-sept œufs parfaitement formés; ils étaient longs chacun de 9 lignes, de forme elliptique, et

1. Ce naturaliste s'est servi, comme dénomination spécifique, du mot arabe que les habitants des environs de Massouah (Côte maritime de l'Abyssinie) emploient pour exprimer l'odeur repoussante que cette Tortue répand autour d'elle.

Digitized by Google

d'une couleur jaunâtre sale; leur coque était mince, le vitellus avait une teinte jaune-orangé vif; l'albumine en était transparente comme de l'eau. » (Rüppel, *loc. cit.*)

GENRE STERNOTHÈRE. *STERNOTHERUS*. BELL.

Aux trois espèces de ce genre, dont les différences avec le précédent sont bien nettes, comme je l'ai rappelé plus haut, il faut en joindre deux nouvelles.

Les trois qui sont décrites dans l'*Erpét. génér.* (S. NOIR, S. NOIRATRE et S. MARRON) ont entre elles une assez grande analogie.

Les caractères énoncés dans la description de chacune d'elles permettent cependant de les distinguer facilement. Il est également aisé de ne pas les confondre avec les deux espèces inscrites à leur suite sur le *Catal.*, et qui sont les S. SINUEUX et D'ADANSON. Le premier est originaire de l'Afrique australe.

XVII. — 3 *bis*. STERNOTHÈRE SINUEUX, *St. sinuatus* Smith.

Smith, *Illustr. of the zool. of South. Afr.*, pl. 1, page sans numéro [1].
STERNOTHÈRE SINUEUX, *St. sinuatus*, Dum. et A. Dum., *Catal. des Rept.*, p. 19, n° 3 *bis*.

Carapace d'un brun verdâtre foncé; les trois plaques vertébrales moyennes portant une saillie d'où résulte une carène, et bordées, de chaque côté, au niveau de leur jonction avec les plaques costales, par un sillon assez profond; sternum rectiligne en arrière des ailes; museau court.

La carapace est oblongue, convexe, assez relevée; le bord postérieur du limbe est presque horizontal et dentelé. Le plastron est entier en avant où il est mobile (caractère générique), et profondément échancré à son extrémité caudale. La tête est large et déprimée, le museau court et arrondi, la mâchoire supérieure échancrée à sa région moyenne pour recevoir un petit prolongement médian de l'inférieure. Il y a deux petits barbillons sous le menton. Les doigts sont courts et armés d'ongles robustes.

1. M. Gray (*Cat. of Tort.*, p. 37) regarde ce *St.* comme identique au *St. marron*, car il range la nouvelle dénomination donnée par M. Smith, parmi les synonymes de ce dernier dont cependant il diffère spécifiquement.

Ce naturaliste décrit une autre espèce, qu'il nomme *St. Derbianus* (Lord Derby's St.), originaire du Port-Natal. Il en donne une diagnose qui ne peut pas se rapporter à l'espèce de M. Smith. Le Musée de Paris ne possède pas cette espèce.

Digitized by Google

La carapace est, en dessus, d'un brun verdâtre foncé, plus sombre encore vers le limbe; le plastron a une teinte orangée pâle, nuancée d'un brun rougeâtre profond, surtout abondant à son pourtour. La tête est, en dessus, d'un jaune clair, finement marbré de lignes brunes, et brunâtre dans le reste de son étendue.

Cette Élodite atteint une assez grande taille. Le plus grand spécimen de la Collection offre les dimensions suivantes : longueur de la carapace 0^m 33, du plastron 0^m 30; largeur du disque en avant 0^m 21, en arrière 0^m 24; longueur de la tête 0^m 06, du cou 0^m 08, de la queue 0^m 05.

La conformation remarquable du test distingue si nettement ce Sr. de toutes les espèces rapportées à ce genre, qu'une énumération des autres caractères, propres à établir les différences qui les séparent, serait inutile.

Les échantillons du Muséum viennent de l'Afrique australe : les uns sont dus à M. J. Verreaux, les autres à M. Delgorgue qui avait exploré avec un grand succès la Côte de Natal. Au reste, d'après les indications de M. Smith, c'est entre les 24° et 25° degrés de latitude que cette Tortue est le plus abondante : ce qui tient sans doute, selon ce naturaliste, à ce que recherchant les retraites les plus sûres, elle trouve dans cette zône, plus qu'ailleurs, des étangs d'une grande profondeur. Aussi est-il difficile de se la procurer.

XVIII. — 3 *ter.* Sternothère d'Adanson, *St. Adansonii,* Dum. et A. Dum.

Émys Adans., Schweigger, *Prodr. Arch. Königsb.*, t. I, p. 308, spec. 27.
Hydraspis Adans., Gray, *Synops. Rept.*, p. 40, spec. 2.
Pentonyx Adans., Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 394.
Pelomedusa? Adans., Gray, *Cat. of Tort.*, p. 38.
Sternothère d'Adanson, *St. Adans.*, Dum. et A. Dum., *Catal. des Rept.* p. 19, n° 3 *ter.*

Carapace ovoïde, fauve, piquetée de brun; dos fortement caréné[1]; *plastron mobile en avant, d'un jaune plus ou moins nuancé de brun rougeâtre; tête plate, assez large, de la même couleur que la carapace, couverte de fines vermiculations d'un brun jaunâtre, analogues à celles du test; cinq ongles en avant et en arrière; queue courte.*

Ces caractères, joints à la description de la carapace donnée dans l'*Erpét. génér.*, suffisent pour bien faire reconnaître cette jolie espèce, qui se distingue

1. Cette première partie de la diagnose est celle du *Pentonyx d'Adanson* dans l'*Erpét. génér.* La seconde partie contient les caractères qui étaient restés ignorés, parce qu'on ne possédait pas de sujets entiers.

Digitized by Google

de tous les autres ST. par l'élégance de son système de coloration parfaitement identique sur les individus de différents âges renfermés dans la Collection.

C'est, comme je l'ai déjà dit, dans les régions de l'Afrique parcourues pour suivre le cours du Nil blanc, que ces Élodites ont été prises par M. d'Arnaud.

Les dimensions du plus grand spécimen sont les suivantes : Longueur de la carapace, 0^m 160, du plastron, 0^m 140; largeur du disque en avant, 0^m 10, en arrière, 0^m 12; long. de la tête, 0^m 035, du cou, 0^m 040, de la queue, 0^m 025.

GENRE PLATÉMYDE. *PLATEMYS*. WAGLER.

Les Élodites pleurodères comprises dans ce groupe se reconnaissent à l'aplatissement du disque et de la tête, qui est couverte, soit d'une seule lame écailleuse, soit de petites plaques; à l'immobilité du sternum et aux cinq ongles dont les pattes de devant sont armées, tandis que les postérieures n'en ont que quatre.

Ce genre est nombreux en espèces : il en comprend treize qui ont été décrites, dans l'*Erpét. génér.*, d'après des individus que renferme la Collection, si ce n'est deux d'entre elles, l'une la PL. DE NEUWIED connue seulement par l'ouvrage du Prince Maximilien de Neuwied qui l'a figurée sous le nom d'*Emys depressa*, et l'autre la PL. A PIEDS ROUGES, par les détails et les dessins dus à Spix et à Wagler.

Il n'y aurait aucune particularité nouvelle à ajouter à ce genre, si le Muséum n'avait récemment acquis une Élodite de la Nouvelle-Hollande qui, bien qu'elle offre tous les caractères de la Platémyde décrite sous le nom de PL. DE MACQUARIE, présente cependant quelques différences dignes de remarque. Elles ne semblent pas suffisantes pour motiver l'établissement d'une espèce nouvelle, d'autant plus qu'elles peuvent dépendre du sexe. Le nouveau spécimen a été vendu déjà monté, et comme étant une femelle, et l'on ignore le sexe de l'échantillon, jusqu'alors unique, depuis longtemps conservé dans les Collections où il a servi de TYPE à Cuvier pour son *Emys Macquaria*, (*R. anim.*, 2e éd , t. II, p. 11, note 2.)

Il est toutefois utile de signaler les petites dissemblances de ces deux Tortues. On pourra ainsi, par la comparaison ultérieure de nouveaux individus, à l'aide de ces documents, décider si, dans ce genre, dont douze des espèces

Digitized by Google

connues appartiennent à l'Amérique du Sud, il y en a une seule originaire de l'Australie, ou bien, au contraire, si dans ce vaste Continent, il en existe deux bien distinctes [1].

On peut, d'ailleurs, supposer que certaines différences entre ces deux Platémydes sont purement individuelles. C'est peut-être par un motif semblable que les détails donnés par M. Gray (*Cat. of Tort.*, p. 42), sur l'espèce dont il s'agit, et qu'il nomme *Chelymys Macquaria*, ne sont pas tout à fait conformes à ceux de l'*Erpét. génér.*

Quoi qu'il en soit, le nouveau spécimen, dont je fais ici mention, se distingue de l'ancien, par un volume proportionnel plus considérable de la tête; par un aplatissement plus prononcé du disque; par une largeur moindre de la région postérieure de la carapace comparée à l'antérieure. En outre, la plaque nuchale manque presque complétement: elle ne consiste qu'en un petit rudiment linéaire. La queue est moins longue; il existe un écartement un peu plus marqué des plaques du limbe en arrière, d'où résultent, dans cette région, de petites dentelures indiquées par M. Gray, et qui ne se voient pas sur l'ancien type. La couleur de ce dernier, enfin, est un brun plus clair que chez l'animal qui lui est comparé.

III ET IV. — TORTUES FLUVIATILES ET MARINES OU POTAMITES ET THALASSITES.

Ces deux familles n'ont subi aucune modification dans le nombre de leurs espèces. Le *Catalogue* contient l'indication de tous les échantillons nouveaux reçus depuis la publication du t. II de l'*Erpét. génér.*, et tous sont rentrés sans difficulté dans les divisions établies.

1. Beaucoup de questions de géographie zoologique n'auront point de solution, tant qu'on ne connaîtra pas mieux la faune si remarquable de la Nouvelle-Hollande. Il doit y rester, en effet, bien des découvertes à faire, malgré les belles et nombreuses collections qu'y ont formées déjà les Anglais, et parmi nos compatriotes, MM. Quoy et Gaimard, Lesson et Garnot, M. Arnoux, et spécialement M. J. Verreaux, dont les envois successifs, pendant son séjour en Australie, ont tant enrichi le Muséum d'animaux nouveaux et les plus précieux, comme on le verra par la suite de ce travail.

Digitized by Google

ORDRE DES SAURIENS.

Cet ordre, si nombreux en grandes familles, renfermant une quantité considérable de genres et d'espèces, est, par cela même, assez difficile à définir.

Les caractères suivants donnent cependant une notion assez exacte, quoique générale, des Sauriens, en les isolant nettement des Chéloniens, des Ophidiens et des Batraciens : *Corps sans carapace, le plus souvent écailleux, et avec des membres; des côtes et un sternum; des paupières, un canal auditif externe; mâchoires dentées; branches du maxillaire inférieur soudées entre elles.*

Les différences remarquables qui existent dans l'organisation interne, mais surtout dans les caractères extérieurs du grand nombre de Reptiles auxquels convient cette diagnose, ont nécessité de larges subdivisions, soumises elles-mêmes à des coupes secondaires, très-multipliées. C'est ainsi que le point de départ de la classification a été le partage de tous les Sauriens en huit familles, dont les noms sont empruntés aux genres qui peuvent être considérés comme types de chacune d'elles. Ces familles, en les énumérant selon l'ordre méthodique, sont celles des Crocodiliens, des Caméléoniens, des Geckotiens, des Varaniens, des Iguaniens, des Lacertiens, des Chalcidiens et des Scincoïdiens.

Il serait sans utilité de rappeler ici les dissemblances frappantes qui éloignent les unes des autres ces familles, toutes organisées d'après un plan général commun, mais plus ou moins profondément modifié dans chaque famille.

La première et la deuxième, les seules qui doivent nous occuper en ce moment, se sont enrichies de quelques représentants nouveaux.

Digitized by Google

PREMIÈRE FAMILLE : CROCODILIENS OU ASPIDIOTES.

La dénomination, empruntée du grec, par laquelle on désigne cette famille de Sauriens, et qui rappelle l'armure d'écussons solides et souvent osseux de leurs téguments, indique, tout d'abord, l'une des particularités les plus remarquables de leur organisation. Si, à ce caractère essentiel, on joint les suivants, on a une notion des traits principaux et essentiels de leur structure : *corps déprimé, allongé; queue plus longue que le tronc, comprimée latéralement et garnie de crêtes en dessus; quatre pattes courtes, dont les postérieures ont les doigts réunis par une membrane natatoire; trois ongles seulement à chaque patte; tête déprimée, allongée en un museau au devant duquel se voient des narines rapprochées sur un tubercule charnu, garni de soupapes mobiles; bouche fendue au delà du crâne; langue charnue, adhérente, entière, non protractile; dents coniques, simples, creuses à la base, inégales en longueur, sur un seul rang; organe génital mâle, simple, sortant par un cloaque longitudinal.*

Ainsi définis et groupés, les Crocodiliens forment une famille très-naturelle, dont les trois divisions qui la composent ont entre elles une si frappante analogie, que, dans l'*Erpét. génér.*, elles ont été considérées par mon père et par Bibron, comme ne devant constituer que des sous-genres dans le grand genre Crocodile.

Ces trois sous-genres sont, d'ailleurs, parfaitement distincts entre eux par la conformation du museau.

Ainsi dans les Gavials, il est long, très-étroit, presque arrondi, dilaté à l'extrémité.

Quant aux sous-genres Caïman et Crocodile, où il est moins long, moins étroit, et sans renflement terminal, la position occupée par les quatrièmes dents inférieures, lorsque la bouche est fermée, ne permet, entre eux, aucune confusion. Tandis, en effet, que dans les Caïmans ces dents se logent et se cachent dans des fosses creusées, dans ce but, de chaque côté de la mâchoire supérieure; elles restent apparentes, au contraire, dans les Crocodiles, où ces fosses sont remplacées par des échancrures profondes, latérales, destinées à servir de passage à ces dents.

Ces particularités ne sont pas les seules qui éloignent l'un de l'autre ces

Digitized by Google

trois sous-genres, et l'on trouve, dans l'*Erpét. génér.*, tous les détails qui se rapportent à ce sujet.

Je n'ai voulu rappeler ici que les traits les plus frappants des trois coupes établies dans le groupe des Crocodiliens.

Des deux premières, la seconde seule, qui comprend les Crocodiles proprement dits, a subi quelques changements par l'adjonction d'espèces qui n'étaient pas connues en 1836, époque où parut le troisième volume de l'ouvrage de mon père et de Bibron, lequel est consacré à l'histoire des quatre premières familles de l'Ordre des Sauriens[1].

L'un de ces Crocodiles appartient aux espèces dont le museau allongé établit une sorte de passage entre ce sous-genre et celui des Gavials. La première description qui en ait été donnée est due à Bennett. On la trouve insérée dans les *Proceed. of the zool. Soc.* pour l'année 1835, mais elle n'était pas connue en France avant l'impression du tome III, car ce curieux animal n'y est pas signalé.

XIX. — 7 *bis*. Crocodile bec-étroit, *C. leptorhyncus*. Bennett.

Bennett, *Proc. of the zool. soc.*, 1835, p. 128.
Bennet's false garial[2], *Mecistops Bennettii*, Gray, *Cat. of. Tort. Croc.*, etc., p. 57.
C. bec-étroit, *Leptorhyncus*, Dum. et A. Dum., *Catal. des Rept.*, p. 29, n° 7 *bis*.

Museau allongé, formant une sorte de bec; largeur de la tête égale seulement au tiers de sa longueur; deux petites plaques nuchales ovales, suivies d'un rang de quatre autres plus petites[3]*; trois paires de plaques cerviales constituant comme un bouclier, et dont les deux premières paires sont formées par des plaques plus grandes que celles du dernier rang.*

La description peut être complétée par l'énumération des caractères suivants.

1. Je rappelle ici, mais sans y insister, parce que les descriptions de l'*Erpét. génér.* sont suffisantes pour établir le fait, que les Cr. décrits dans cet ouvrage, comme *Variétés B.* et *C.* du Cr. vulgaire peuvent être considérés comme appartenant aux espèces nommées, l'une Cr. des marais, *Cr. palustris*, par Lesson, et l'autre, Cr. marginaire, *Cr. marginatus*, par Geoffroy-Saint-Hilaire.

Peut-être en est-il de même pour la *Variété D* de l'*Erpét. génér.*, laquelle a pour type le Cr. vert d'Adanson, devenu plus tard le type du Cr. sacré de Geoffroy.

2. M. Gray emploie, de préférence, ce mot, comme étant plus conforme au nom indien que celui de Gavial introduit dans notre langue par M. de Lacépède.

3. Sur l'exemplaire type de Bennett, ce second rang manque, et c'est pour ce motif qu'il n'en est

Digitized by Google

Sur le dos, il y a dix-huit bandes d'écussons, dont les deux premières ne sont constituées que par quatre plaques, comme les trois dernières, et dont toutes les autres ont six pièces. On compte trente-deux anneaux à la queue, où les plaques médianes s'effacent à partir du dixième jusqu'au dix-huitième au niveau duquel la crête devient unique. La mâchoire supérieure porte trente-quatre dents, et l'inférieure trente. La teinte générale est un brun fauve relevé par de petits dessins noirs sur les plaques des parties postérieures, et par de grandes taches, de la même nuance, sur la queue.

L'analogie entre ce Cr. et le Cr. A NUQUE CUIRASSÉE est évidemment très-grande, puisque Bennett, ainsi qu'il le dit dans sa note, a longtemps considéré l'individu qui lui a servi de Type comme appartenant à cette dernière espèce. Après la mort de l'animal qu'on avait conservé vivant dans les jardins de la Société zoologique, ce naturaliste a pu s'assurer, par un examen attentif, des différences suivantes : La tête, bien que très-allongée déjà dans le Cr. à nuque cuirassée, l'est davantage dans le Leptorhynque; le rapport, en effet, de la largeur à la longueur n'est plus ici de 1 à 2 1/2, mais de 1 à 3.

Le Cr. A NUQUE CUIRASSÉE adulte nous étant inconnu, nous conservons quelques doutes sur la distinction établie entre ces deux espèces, et M. Gray (*Cat. of. Tort. Croc.*, etc.) dit, en parlant du Cr. A NUQUE CUIRASSÉE, qu'il n'est probablement qu'une variété du Cr. LEPTORHYNQUE.

Quant aux rapports que semblerait établir entre le Cr. bec-étroit et le Gavial, le remarquable allongement du museau, ils ne sont pas tellement frappants, en ne tenant même pas compte des autres caractères, qu'on ne puisse facilement, et presque à la première vue, saisir les dissemblances. Ainsi, dans ce Cr., comme dans celui de Journu dont la tête présente une assez grande analogie de conformation avec celle de ce dernier, le bec offre, jusqu'à un certain point, la forme d'un cône, qui, par sa base se confond avec

pas fait mention dans la diagnose de notre *Catal* L'auteur fait observer qu'il résulte de son absence une différence avec le Cr. à nuque cuirassée, où ce rang existe, comme l'indique la figure donnée par Cuvier (*Ossem. fossiles*, t. V, 2e part., pl. v, fig. 1-2) Si, par cette particularité, notre exemplaire se rapproche un peu de l'animal qui a servi de type à Cuvier pour cette dernière espèce, il en diffère, de la façon la plus notable, par le nombre des rangs de plaques cervicales : il y en a trois rangs seulement, chez le Cr. BEC-ÉTROIT du Musée de Paris, et quatre sur le Type de Bennett, comme l'indique la diagnose du *Catal.*, tandis qu'on en compte cinq sur le dessin qui vient d'être cité, où les deux premiers sont formés chacun de deux plaques volumineuses et les trois autres, de pièces beaucoup plus petites : de ces trois derniers, un seul se voit dans le Cr. bec-étroit de notre Musée.

Digitized by Google

le crâne, au lieu d'être, comme dans le Gavial, une partie presque distincte du crâne, qui, dans ce dernier genre, est court, et représente un hexaèdre déprimé, plus élargi en arrière qu'en avant.

L'échantillon unique du Muséum a été donné par le Musée Britannique. Or, celui que cet établissement possède encore provient de l'Afrique occidentale.

Il y a donc lieu d'attribuer la même origine à celui du Musée de Paris.

Ses dimensions sont les suivantes :

Long. de la tête, 0^m 31, du tronc, 0^m 52, de la queue, 0^m 74; largeur de la tête, en arrière, 0^m 11, et de l'extrémité antérieure du museau, 0^m 017.

Parmi les Crocodiliens intermédiaires, en quelque sorte, aux Gavials et aux Crocodiles proprement dits, il faut placer une espèce nouvelle que le Muséum ne possède pas, mais qui est conservée au Musée de Leyde où elle a été reçue de l'Archipel Indien. Elle est connue en France, par la description et la figure qu'en a données M. Sal. Müller, dans le recueil précédemment cité, et concernant la zoologie des Possessions Néerlandaises aux Indes orientales.

M. Gray (*Cat. of Tort. Croc.*, etc., p. 58) rapproche cet animal du *Cr. de Journu*. Il est impossible, sans avoir sous les yeux les objets mêmes sur lesquels la comparaison doit porter, d'émettre une opinion relative à la place qu'il convient d'assigner méthodiquement à ce nouveau Crocodilien. Il semble cependant, d'après la belle représentation que renferme l'ouvrage hollandais, qu'il doit appartenir à une espèce distincte.

Le Cr. de journu si remarquable, comme les précédents, par l'extrême allongement du museau, avait été décrit, dans l'*Erpét. génér.*, d'après un individu unique du Musée de Bordeaux. Depuis cette époque, les Collections de Paris ont reçu du Musée de Marseille un très-beau représentant de cette curieuse espèce.

Elles se sont, en outre, enrichies d'une espèce nouvelle de l'Amérique centrale, assez voisine du Cr. a museau aigu, et dont M. Morelet a recueilli deux individus dans le Lac Flores (Yucatan).

La détermination et la description ont été faites d'après ces deux beaux échantillons, l'un adulte, et l'autre d'âge moyen. Ce dernier a été récemment déposé dans le Musée de Dijon, et le plus grand des deux a pris place dans les galeries du Muséum, par suite du don qu'en a fait le généreux voyageur à qui nous avons dédié cette espèce.

Digitized by Google

XX. — 5 *bis*. Crocodile de Morelet, *Cr. Moreletii*, A. Dum. espèce nouvelle. (Planche xx).

Crocodile de Morelet, *Cr. Moreletii*, A. Dum., *Catal. des Rept.*, p. 28, n° 5 *bis*.

Museau assez effilé; quatre écussons sur la nuque, six sur le cou, disposés en deux rangées transversales, la première, de quatre, et la postérieure, de deux; carènes dorsales de hauteur à peu près égale sur les rangs médians et sur les rangs latéraux; écailles des flancs et des membres tout à fait lisses, et dépourvues de tubercules; palmure des trois doigts externes des pattes postérieures peu étendue.

Le chanfrein est légèrement bombé. Sur le front, deux carènes forment une figure assez analogue à celle qui se voit chez le Cr. rhombifère. Les carènes dorsales constituent seize bandes transversales, dont la première et les six dernières sont composées de quatre plaques, et les autres de six ou de quatre. La crête caudale est haute. Les écailles du cou, des flancs et des membres sont plates, sans tubercules, ni carènes. Jusqu'à son cinquième cercle écailleux seulement, le dessus de la queue offre quatre rangs longitudinaux d'arêtes, dont les médians diminuent rapidement d'élévation; à partir de ce point, jusqu'au dix-huitième cercle, il n'y a plus que les deux rangs latéraux; au delà, on n'en compte plus qu'un. Cette arête caudale qui est donc d'abord quadruple, puis double, et enfin simple, augmente notablement de hauteur, à mesure qu'elle s'éloigne du tronc, ainsi que cela se voit chez la plupart des Crocodiliens. Sur les flancs, on voit quelques écailles saillantes, mais moins nombreuses que chez le Cr. rhombifère, et ne formant pas, comme chez ce dernier, deux lignes parallèles, à droite et à gauche du bouclier dorsal. Les doigts antérieurs sont libres, à l'exception du deuxième et du troisième, qui sont réunis par une petite membrane.

La teinte générale est un brun noirâtre, avec quelques vermiculations d'un brun verdâtre. Le dessous est un gris tirant un peu sur le vert.

Les caractères qui distinguent nettement le Crocodile de Morelet du Crocodile à museau aigu, sont : les différences dans la forme de la tête, qui, quoique proportionnellement plus courte, a cependant plus de largeur [1];

1. Les chiffres suivants mettent ce fait hors de doute : la longueur totale du Cr. de Mor. est de 2m 60, et la tête, jusqu'à l'angle de la mâchoire, a 0m 40, tandis que la tête du plus grand Cr. à mu-

Digitized by Google

la hauteur presque égale des carènes dorsales sur les rangs externes et sur les rangs médians, et le défaut de bosselures ou de carènes sur les écailles de la face externe des membres.

Quant au Cr. RHOMBIFÈRE, dont il se rapproche assez par la forme de la tête et des lignes saillantes du crâne, et quoique moins trapu, par l'ensemble de sa conformation, il s'en distingue par la disposition des rangs d'écailles du bouclier dorsal, par l'élévation de la crête caudale, et surtout par l'absence complète de tubercules ou de carènes sur les écailles de la peau des flancs et des membres.

Lac Flores (Yucatan) : *M. Morelet.*

D'après ce qui précède, il est évident que ce Cr. de Morelet appartient à une espèce parfaitement distincte des autres Cr. Américains, et en particulier, de celui à museau effilé.

Il ne paraît pas en être de même pour un individu, originaire du Mexique, donné par M. Montluc, Consul de France. S'il n'existait pas chez ce Cr. des différences dans le nombre des pièces osseuses de la région supérieure du cou, il n'y aurait aucun motif d'en faire une mention spéciale. Aussi, ne peut-on, en raison de cette particularité, le considérer que comme le représentant d'une variété qu'on peut définir ainsi :

CROCODILE A MUSEAU EFFILÉ, *Cr. acutus*, Geoffroy.
Variété à dix écussons cervicaux. Dum. et A. Dum., *Cat. des Rept.*, p. 28.

Plaques composant le bouclier cervical disposées sur quatre rangs, le premier formé de deux plaques, le deuxième de quatre, et les deux derniers de deux.

Peut-être, plus tard, en raison de ce nombre plus considérable des écussons osseux, dont il n'y a que six dans le Cr. à museau effilé, sera-t-on fondé à établir une espèce nouvelle, quand la comparaison pourra porter, non plus sur un seul individu, mais sur plusieurs.

seau effilé, presque égale à la précédente, mesure 0^m 38, quoique la longueur totale, qui est de 2^m 20, soit inférieure de 0^m 40 à celle de l'autre animal. Quant à la largeur proportionnelle de la tête, tout à fait en arrière, elle est moindre chez le Cr. à museau effilé, car elle est à la longueur de la tête, dans le rapport de 16 à 38 : elle est, au contraire, dans le rapport, beaucoup moins éloigné, de 23 à 40, chez le Crocodile de Morelet.

Digitized by Google

FAMILLE DES CAMÉLÉONIENS OU CHÉLOPODES.

Le second nom imposé par les auteurs de l'*Erpét. génér.* aux animaux groupés dans cette famille est destiné à rappeler une des particularités les plus singulières de leur organisation, qui diffère, sous tant de rapports, de celle des autres Sauriens. Ils ont, en effet, voulu désigner par cette dénomination empruntée à la langue grecque, et qui signifie pieds en pince, la disposition tout à fait exceptionnelle des doigts qui sont réunis entre eux jusqu'aux ongles, en deux paquets inégaux, à chaque patte, trois d'un côté, deux de l'autre.

L'analogie extrême qui existe dans l'ensemble de l'organisation et de la conformation extérieure de ces Reptiles si bizarres, ne permet pas d'admettre plus d'un genre; mais ce genre, qui doit être considéré comme le représentant d'une famille spéciale, parfaitement distincte, renferme un assez grand nombre d'espèces. On en connaissait quatorze en 1836. En 1851, nous en avons signalé dix-sept dans le *Catalogue*, et nous en avons laissé de côté six autres que le Muséum ne possède pas.

Ces dix-sept espèces, qui diffèrent entre elles d'une façon très-notable, pourraient être rangées en deux groupes.

Le premier comprendrait les C. à casque triangulaire, plus ou moins pointu et plus ou moins relevé, c'est-à-dire les sept premières espèces : (*C. à cape*, *ordinaire*, *verruqueux*, *Namaquois*, *tigre*, *nasu*, *nain*). Chez les quatre premiers, le casque est très-saillant en arrière; il l'est beaucoup moins chez les trois derniers qui, par le peu d'élévation de leur carène occipitale et par sa direction presque horizontale, établissent, en quelque sorte, une transition entre ce groupe et le suivant.

A celui-ci, il faut rapporter les onze autres espèces dont le crâne est à peu près plane, et tout à fait arrondi à sa région postérieure, et non plus triangulaire. Ce sont les C. *du Sénégal*, *panthère*, *à bandes*

Digitized by Google

latérales, *à baudrier*, *bilobé*, *à capuchon*, *à nez fourchu*, *de Brookes*, *de Parson*, *à trois cornes*. Ces quatre derniers, ainsi que le *C. nasu*, diffèrent de tous les autres par les prolongements qu'ils portent à la région antérieure de la tête, et qui leur donnent un aspect étrange.

Pour le *C. de Parson*, l'on sait maintenant que ces crêtes osseuses sont l'apanage exclusif du mâle; mais pour les autres espèces, dont les échantillons sont, en général, fort rares dans les Collections, on ignore s'il en est de même. Quoi qu'il en soit, il est difficile de s'expliquer physiologiquement le but de ces appendices, ainsi que celui de la carène postérieure du crâne.

Les Caméléons, au reste, ne sont pas les seuls Reptiles qui portent ainsi des prolongements. Parmi les Lézards Iguaniens, on trouve le Cératophore, dont le museau est surmonté d'une sorte de corne, l'Arpéphore a trois bandes, *A. tricinctus A. Dum.*, que j'ai décrit et fait figurer (*Revue et mag. de Zool.*, mai 1851, n° 5.), et caractérisé par une lame membraneuse, comprimée, mince, que supporte le nez et qui est en forme de sabre ou de faux à deux tranchants, dont le supérieur est légèrement concave et l'inférieur convexe. On peut rapprocher de ces Sauriens le Céraste égyptien, la Vipère hexacanthe, l'Erpéton décrit d'abord par Lacépède, d'après l'exemplaire, unique jusqu'à ce jour, du Musée de Paris; le Langaha ou Serpent a crête de coq et le Crapaud cornu.

Rien de semblable à ce qui se voit chez les animaux que je viens de citer n'existe chez les trois Caméléons nouveaux du Musée de Paris. Deux de ceux-ci, les C. Namaquois et a cape, ont le casque long et pointu; il l'est surtout dans la deuxième espèce; la troisième, au contraire (C. a baudrier), ne porte aucune trace de carène sur le crâne, qui est arrondi en arrière.

De ces trois espèces, l'une avait été déjà décrite par M. A. Smith, les autres étaient inédites.

Digitized by Google

XXI. — 3 *bis*. Caméléon Namaquois, *Ch. Namaquensis*. Smith.

Smith, *South. Afr. quarterly journ.* n° 5, p. 17, et *Illustr. of the zool of S. Afr.*, Append., p. 3. *Chamæleo tuberculiferus*, Gray, *Cat. of Liz*, p. 267.
Caméléon Namaquois, *Ch. Namaquensis*, Dum. et A. Dum. *Catal. des Repl.*, p. 32, n° 3 *bis*.

Sur le dos, une rangée de grands tubercules granulés, pointus et saillants; ligne ventrale médiane non dentelée; museau court, sans prolongements; casque occipital proéminent, triangulaire, divisé, le long de la ligne médiane, par une quille élevée et comme dentelée, et bordé, de chaque côté, par une ligne proéminente, presque semi-circulaire, et également dentelée.

Les écailles du corps et de la queue sont petites et semblables entre elles, à l'exception de celles de la carène dorsale dont les tubercules sont au nombre de treize sur l'exemplaire unique du Muséum. Il est de la taille du Caméléon ordinaire, et son système de coloration n'offre rien de particulier à noter : la teinte générale est un gris verdâtre, semé, çà et là, de quelques vergetures noires.

M. Smith dit que tous les individus de cette espèce qu'il a vus pendant son séjour au Cap avaient été recueillis dans le pays des petits Namaquois, vers l'embouchure du Gariep ou Rivière Orange. Le spécimen donné au Muséum par ce savant naturaliste provient de la même localité.

XXII. — 1 *bis*. Caméléon a capp, *Ch. calyptratus*, A. Dum. espèce nouvelle.

(Planche xxi.)

Caméléon a capp, *Ch. Calyptratus* A. Dum., *Catal. des Repl.*, p. 31, n° 1 *bis*.

Saillie du dos dentelée, ainsi que la ligne médiane du ventre; casque très-relevé, et à carène fort saillante.

Ce dernier caractère, tout à fait remarquable, puisque la longueur du casque, dont la carène est curviligne, est égale à celle de la tête, suffirait seul pour éloigner cette espèce de toutes ses congénères. Elle l'emporte donc par le développement de la carène, sur le C. vulgaire, dont il est par cela même facile de la distinguer. Le même caractère empêche également qu'on ne la confonde avec le C. verruqueux, semblable au C. vulgaire pour la longueur du casque, mais offrant, comme caractère distinctif essentiel, une rangée longitudinale d'écailles circulaires le long de chaque flanc.

Il résulte des grandes dimensions de la carène, que le crâne semble sur-

Digitized by Google

monté d'un haut capuchon terminé en pointe : d'où le nom par lequel nous avons désigné ce singulier animal.

Les faces latérales du casque sont couvertes de grandes écailles plates et circulaires ou polyédriques. Sur le reste du corps, il y a, parmi les petits grains des téguments, quelques grains plus volumineux, irrégulièrement dispersés, et beaucoup plus petits que les grandes écailles du C. VERRUQUEUX.

Le front est excavé au milieu, et bordé par des crêtes surciliaires assez hautes, qui ne se prolongent pas tout à fait jusqu'à l'extrémité du museau, et ne se réunissent pas.

Le système de coloration est une teinte grisâtre, assez uniforme, sur laquelle se détache quelquefois une bande latérale jaunâtre.

Ce C. atteint presque la taille des plus grandes espèces du genre.

Le Muséum possède trois exemplaires rapportés de la Région du Nil par M. Botta.

XXIII. — 6 *bis*. CAMÉLÉON A BAUDRIER, *Ch. balteatus*, A. Dum. ESPÈCE NOUVELLE.

(Planche XXII).

CAMÉLÉON A BAUDRIER, *Ch. balteatus*, A. Dum., *Catal. des Rept.*, p. 32, n° 6 *bis*.

Casque plat, sans carène, arrondi en arrière, à bords saillants et continus avec les arêtes surciliaires, qui ne sont pas réunies à leur extrémité antérieure, et ne se prolongent pas jusqu'au bout du museau; grains de la peau nombreux, petits et égaux.

Tels sont les caractères par lesquels cette espèce se rapprocherait surtout du C. DU SÉNÉGAL, si, contrairement à ce qui se voit chez ce dernier, la ligne médiane inférieure n'était dépourvue de dentelures. La région supérieure porte seule une crête à divisions peu profondes, et presque nulles sur la queue.

La teinte générale est un gris d'ardoise, élégamment relevé par un jaune pur sur plusieurs régions, d'abord aux angles de la bouche et sous la gorge, à la face interne des membres, puis sur toute la ligne médiane inférieure, depuis le menton jusqu'à l'extrémité de la queue, et enfin sur les flancs, qui portent chacun, de l'épaule à la hanche, une large ligne jaune, semi-lunaire, à concavité supérieure, et simulant une sorte d'écharpe ou de baudrier.

Par cette dernière particularité, cette espèce nouvelle a quelque analogie

Digitized by Google

avec le C. A BANDES LATÉRALES ; mais le casque de celui-ci, d'une forme un peu différente, porte une carène légèrement arquée, et cette ligne saillante manque complétement chez le C. A BAUDRIER, dont la taille est d'ailleurs beaucoup plus grande.

L'échantillon du Muséum est unique ; il a été adressé de Madagascar.

Les espèces originaires de l'Afrique australe, qui n'existent pas dans les collections de cet établissement, et que M. A. Smith a décrites, mais non figurées dans ses *Illustr. of the zool. of S. Afr., appendix*, p. 3, sont au nombre de deux.

L'une qu'il avait déjà précédemment fait connaître (*S. Afr. quarterly journ.*, n° 5, p. 17, 1831), a reçu de lui le nom de *Chamæleo tænia-bronchus*. Elle peut être caractérisée ainsi :

Casque occipital étroit, prolongé, surmonté de trois carènes : une médiane, et deux latérales ; crête dorsale formée de petits tubercules courts ; menton et gorge garnis d'une frange dentelée, basse ; tempes divisées longitudinalement par une ligne également dentelée.

M. Smith n'a jamais vu qu'un seul représentant de cette espèce.

L'autre CAM. qu'il décrit pour la première fois dans ses *Illustr.*, y est désignée sous la dénomination de *Ch. gutturalis*.

La diagnose donnée par ce naturaliste montre, comme il le reconnaît lui-même, que cet animal a beaucoup de ressemblance avec le C. NAIN, également habitant de la pointe méridionale de l'Afrique. Il est donc inutile de rappeler cette diagnose, et il suffit d'indiquer, d'après le zoologiste Anglais, les différences qui éloignent l'une de l'autre ces deux espèces. Ainsi le C. GUTTURAL diffère du C. NAIN par la longueur des appendices qui forment la frange du cou ; celle-ci, d'ailleurs, est lisse, sans écailles granuleuses. En outre, la taille du premier est plus considérable.

M. Gray (*Cat. of Liz.*, p. 268) décrit aussi une espèce nouvelle, Africaine comme les deux précédentes, qui ne se trouve pas au Muséum. C'est le *Ch. ventralis*, qui paraît à M. Smith n'être qu'une variété du C. NAIN.

Un CAM. de Madagascar, inconnu au Musée de Paris, est, en outre, signalé par M. Gray. Il est très-remarquable par la présence, sur le nez, d'une grande proéminence à bords dentelés : d'où le nom de *Ch. rhinoceratus*, choisi par ce naturaliste, pour indiquer cette particularité qui, suivant lui, serait peut-être l'apanage spécial du C. VERRUQUEUX mâle.

Digitized by Google

M. Stutchburry (*Linn. soc. Transact.*, t. XVII, 3e partie) a figuré et décrit une espèce originaire de Fernando-Po, nommée par lui *Ch. cristatus*, et dont l'occiput est bordé par des tubercules pointus.

Enfin, M. Martin a signalé (*Proceed. of the zool. Soc.* 1838, p. 64,) un individu provenant du même pays que le précédent, et qu'il a dédié à Bibron [1], mais que M. Gray (*Cat. of Liz.*, p. 269) semble regarder comme étant la femelle du *C. à trois cornes*.

Je me borne à ces courtes citations, les *Ch. tænia-bronchus*, *gutturalis*, *ventralis*, *rhinoceratus*, *cristatus* et *Bibroni*, dont je viens de parler, ne faisant pas partie des Collections du Musée de Paris.

1. Cette dédicace est accompagnée des témoignages d'estime qu'on retrouve chaque fois que ce nom est cité par les naturalistes.

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE XIV. — 1. Émyde aréolée, ***Emys areolata***, A. Dum., vue en dessus.
V. page 222. 2. Carapace de la même, vue en dessous.
3. — — de profil.

PLANCHE XV. — 1. Émyde de Bérard, ***Emys Berardii***, A. Dum., vue en dessus.
V. page 231. 2. Carapace de la même, vue en dessous.
3. — — de profil.
4 et 5. Mâchoires supérieure et inférieure, vues en dedans.

PLANCHE XVI. — 1. Cinosterne ensanglanté, ***Cinosternon cruentatum***, Dum. et Bibron, vu de profil.
V. page 238. 2. ***Idem***, vu en dessous.
3. Carapace du Cinosterne scorpioïde, vue de profil.

PLANCHE XVII. — 1. Cinosterne bouche-blanche, ***Cinosternon leucostomum***, Dum. et Bibron, vu en dessus.
V. page 239. 2. ***Idem***, vu en dessous.
3. ***Idem***, vu de profil.
4. Carapace du Cinosterne de Pensylvanie, vue de profil.

PLANCHE XVIII. — 1. Podocnémide de Lévy, ***Podocnemis Lewyana***, A. Dum., vue en dessus.
V. page 242. 2. Tête de la même, vue de profil.
3. et 4. Tête de Podocnémide de Duméril, vue en dessus et de profil (jeune âge).

PLANCHE XIX. — 1. Podocménide de Lévy, ***Podocnemis Lewyana***, A. Dum., vue en dessous.
V. page 242. 2. Carapace de la même, vue de profil.

PLANCHE XX. — 1. Crocodile de Morelet, ***Crocodilus Moreletii***, A. Dum.
V. page 255.

PLANCHE XXI. — 1. Caméléon à cape, ***Chamæleo calyptratus***, A. Dum.
V. p. 259-260. 2. Caméléon à baudrier, ***Chamæleo balteatus***, A. Dum.

PLANCHE XXII. — Têtes de Caméléons, vues de profil.
V. page 257. 1. C. vulgaire. — 2. C. verruqueux. — 3. C. tigre. — 3*bis* C. Namaquois. — 4. C. nasu. — 5. C. nain. — 6. C. à bandes latérales. — 7. C. du Sénégal. — 8. C. bilobé. — 9. C. à capuchon. — 11[1]. C. panthère. — 12. C. de Parson, mâle (la femelle ne porte pas de protubérances tuberculeuses à l'extrémité du museau). — 13. C. à nez fourchu. — 14. C. de Brookes.

1. Le numéro que porte chacune de ces têtes indique l'ordre suivant lequel les Caméléons sont décrits dans l'*Erpét. génér.* Le dixième (C. à trois cornes) nous étant inconnu, le n° 10 doit nécessairement manquer sur cette planche.

Digitized by Google

INDEX
DES
GENRES ET ESPÈCES DE REPTILES
DÉCRITS, FIGURÉS OU INDIQUÉS DANS CE MÉMOIRE.

ORDRE DES CHÉLONIENS.

I. CHERSITES OU TORTUES TERRESTRES.

	Pages.	Planches.
I. *Tortue mi-dentelée*, Smith.	213	
T. de Verreaux, [1] Smith...	215	
II. *T. émydoïde*, S. Müller.....	216	

II. ÉLODITES OU TORTUES PALUDINES.

A Cryptodères.

Cistude de Blanding, Holbr.	217	
III. *Émyde Caspienne*, Var. japonaise, Schlegel.....	219	
IV. *É. japonaise*, Dum. et A. Dum.	220	
V. *É. aréolée*, A. Dum. ESP. N..	222	XIV.
VI. *É. pseudo-géographique*, Lesueur.....	225	
VII. *É. du Cumberland*, Holbrook.	226	
VIII. *É. du Mobile*, Holbrook.....	228	
IX. *É. labyrinthique*, Lesueur..	229	
X. *É. hiéroglyphique*, Holbr...	230	
XI. *É. de Bérard*, A. Dum., E. N.	231	XV.
É. des Florides, Leconte...	232	
É. de Troost, Holbrook....	*ibid.*	
É. de l'Orégon, Harlan.....	233	
Tétronyx de Lesson, Dum. B.	*ibid.*	
Platysterne mégacéphale, Gray.....	234	
XII. *Émysaure de Temminck*, D.	235	
Staurotypes tricaréné, Wagler, et *musqué*, Dum. Bib..	236	
XIII. *Cinosterne ensanglanté*, D. Bib. ESP. N.....	238	XVI.
XIV. *C. bouche blanche*, Dum. Bib. ESP. N.....	239	XVII.

B. Pleurodères.

Peltocéphale tracaxa, Dum. Bib.....	240	
Chélyde matamata, Dum. B.	244	
XV. *Podocnémide de Lewy*, A. D. ESP. N.....	242	XVIII et XIX.
XVI. *Pentonyx gehafie*, Rüpp....	245	
XVII. *Sternothère sinueux*, Smith.	246	
XVIII. *S. d'Adanson*, Dum..	244 et 247	
Platémyde de Macquarie, Dum., Bib.....	248	

III ET IV. POTAMITES ET THALASSITES OU TORTUES FLUVIATILES ET MARINES, p. 249.

ORDRE DES SAURIENS.

I. CROCODILIENS OU ASPIDIOTES.

XIX. *Crocodile bec-étroit*, Bennet.	252	
XX. *C. de Morelet*, A. Dum., E. N.	255	XX.
C. à museau effilé, Var. à dix écussons cervicaux.....	256	

II. CAMÉLÉONIENS OU CHÉLOPODES.

XXI. *Caméléon Namaquois*, Sm.	259	
XXII. *C. à cape*, A. Dum., ESP. N.	*ibid.*	XXI.
XXIII. *C. à baudrier*, A. Dum., E. N.	260	XXII.
Chamæleo tænia-bronchus, Smith.....	261	
Ch. ventralis, Gray.....	*ibid.*	
Ch. rhinoceratus, Gray...	*ibid.*	
Ch. cristatus, Stutchburry..	262	
Ch. Bibronii, Martin.....	*ibid.*	

1. Les espèces précédées d'un numéro d'ordre sont décrites dans ce Mémoire, tandis que celles qui ne portent pas de numéro sont seulement indiquées avec plus ou moins de détails.

Digitized by Google

1

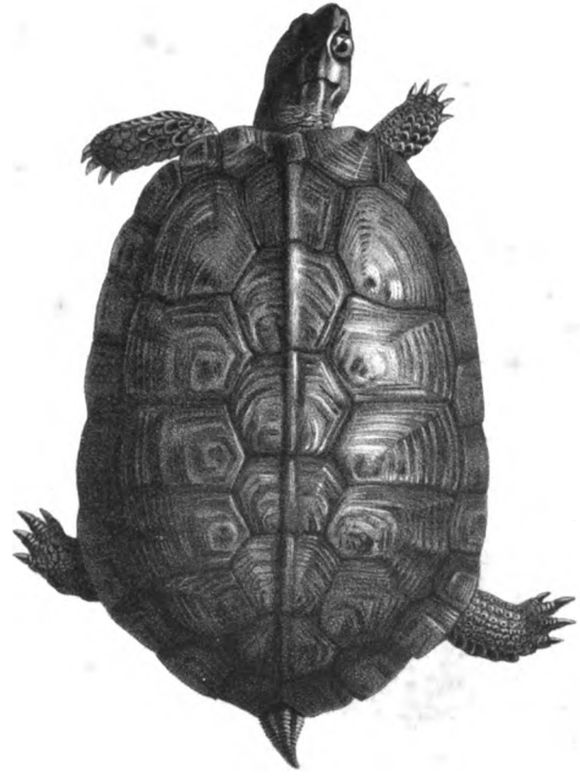

2

3

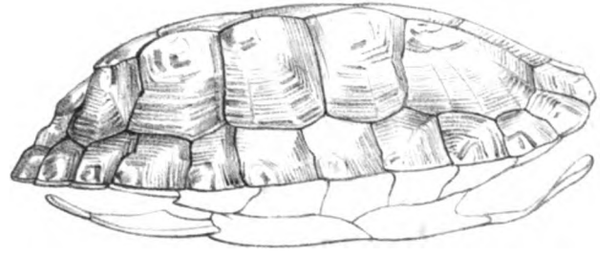

1. ÉMYDE ARÉOLÉE. *EMYS AREOLATA. A Dum.*

2. la même vue en dessous.

Digitized by Google

Vaillant, Lith

HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

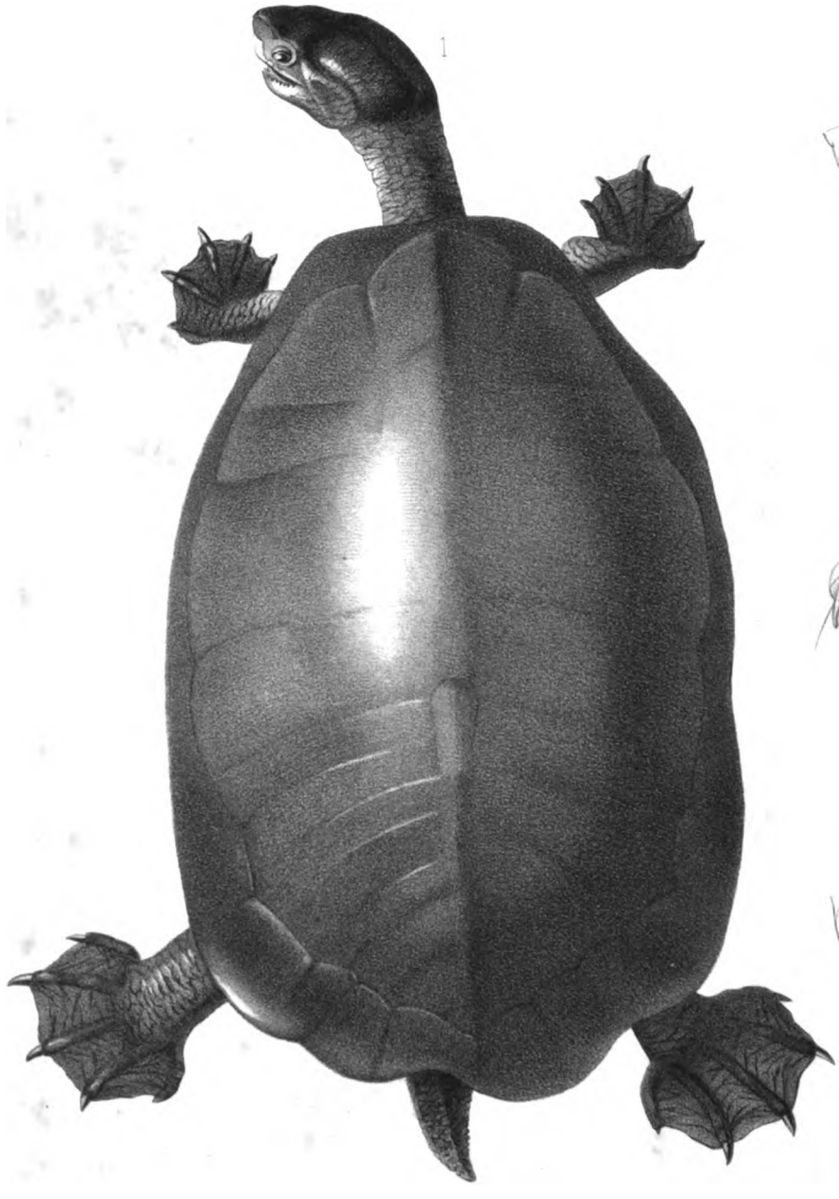

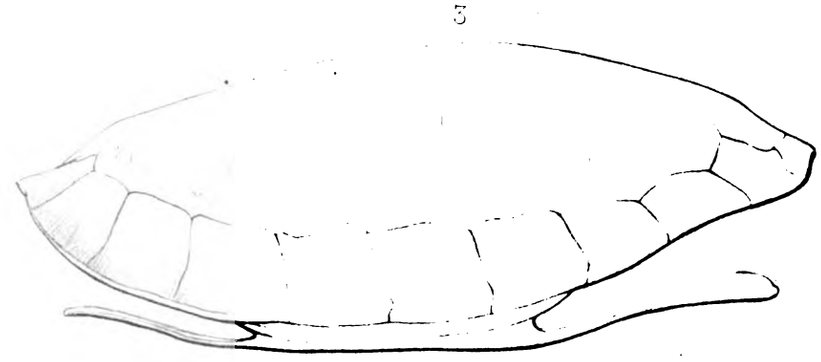

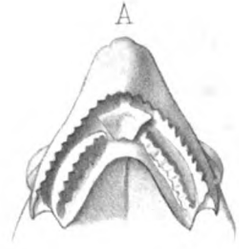

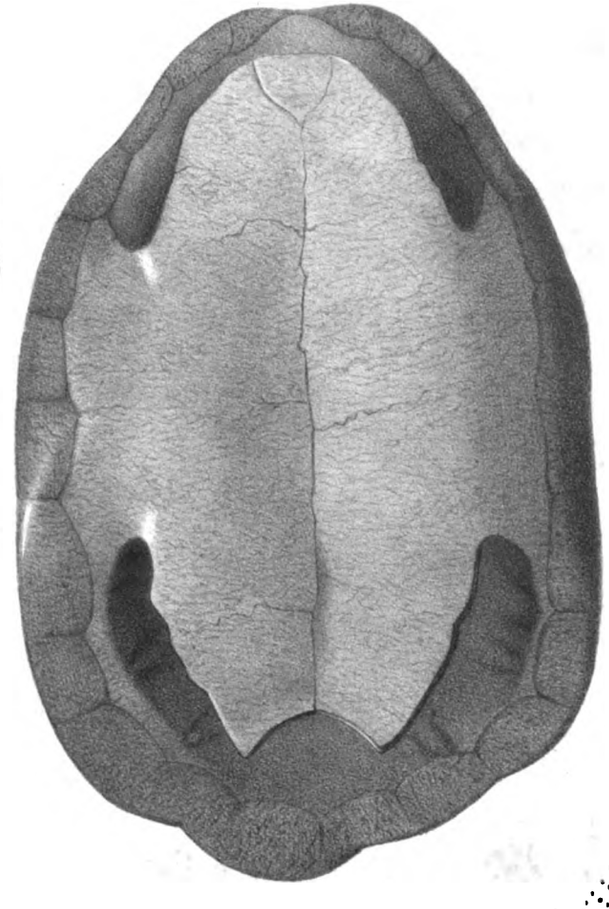

Vallant Del.

Imp. Becquet Paris

ÉMYDE DE BÉRARD. *EMYS BERARDII*. *A.Dum.*

1, vue en dessus. 2, vue en dessous, 3, vue de profil.

4, Mâchoires, A supérieure B inférieure de la même, vues de face.

Digitized by Google

HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

SMITHSONIAN LIBRARY

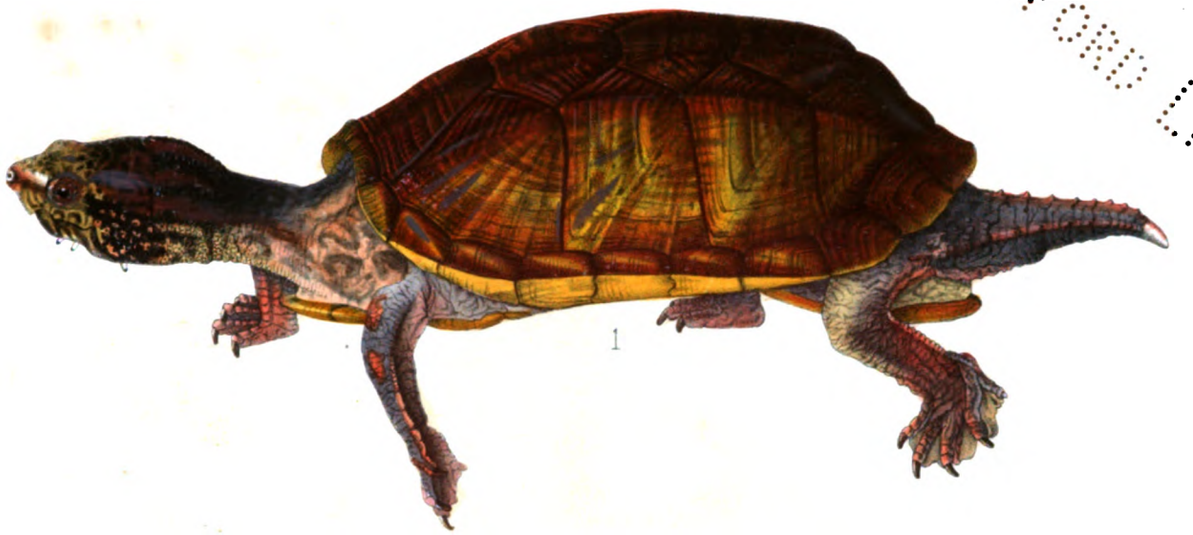

1

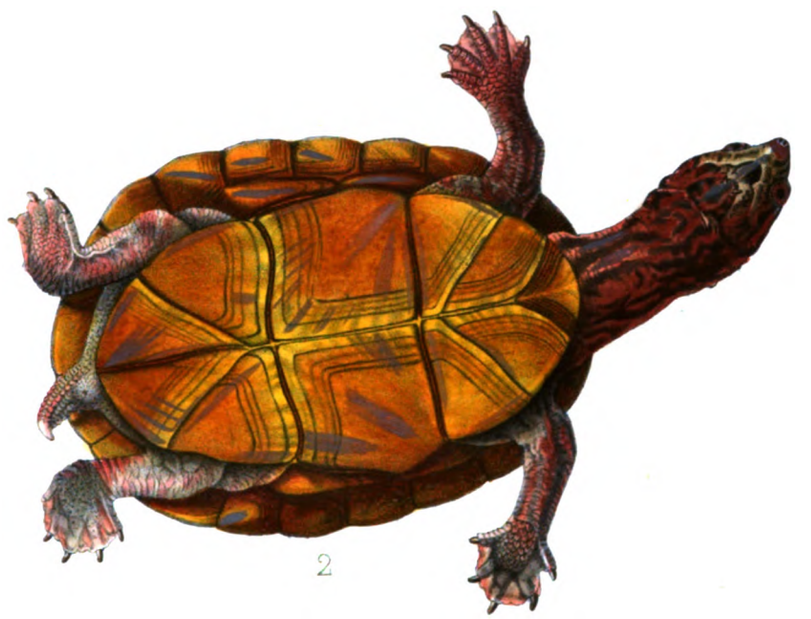

2

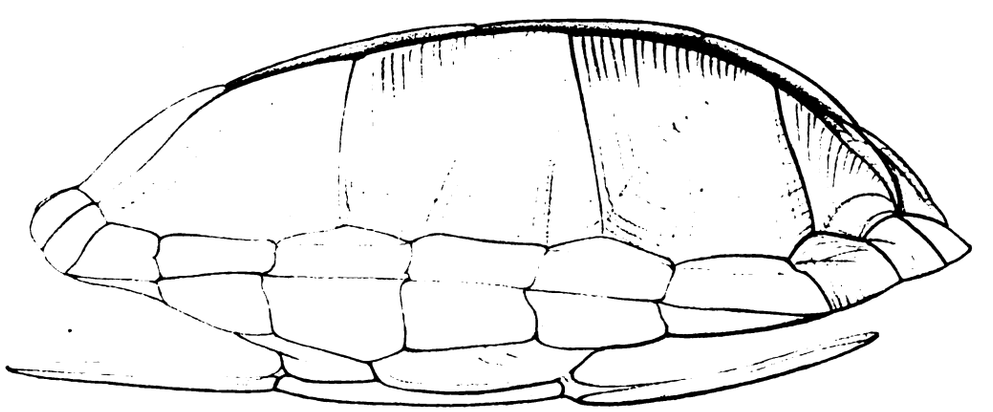

3

Vaillant del.

Vaillant Lith.

1. CINOSTERNE ENSANGLANTÉ. *CINOSTERNON CRUENTATUM. Dum. Bib.*

Vu en dessus

2. Le même vu en dessous

3. Carapace du Cinosterne. Scorpioïde vue de profil.

Gide et J. Baudry, editeurs.

Imp. Auguste Bry, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

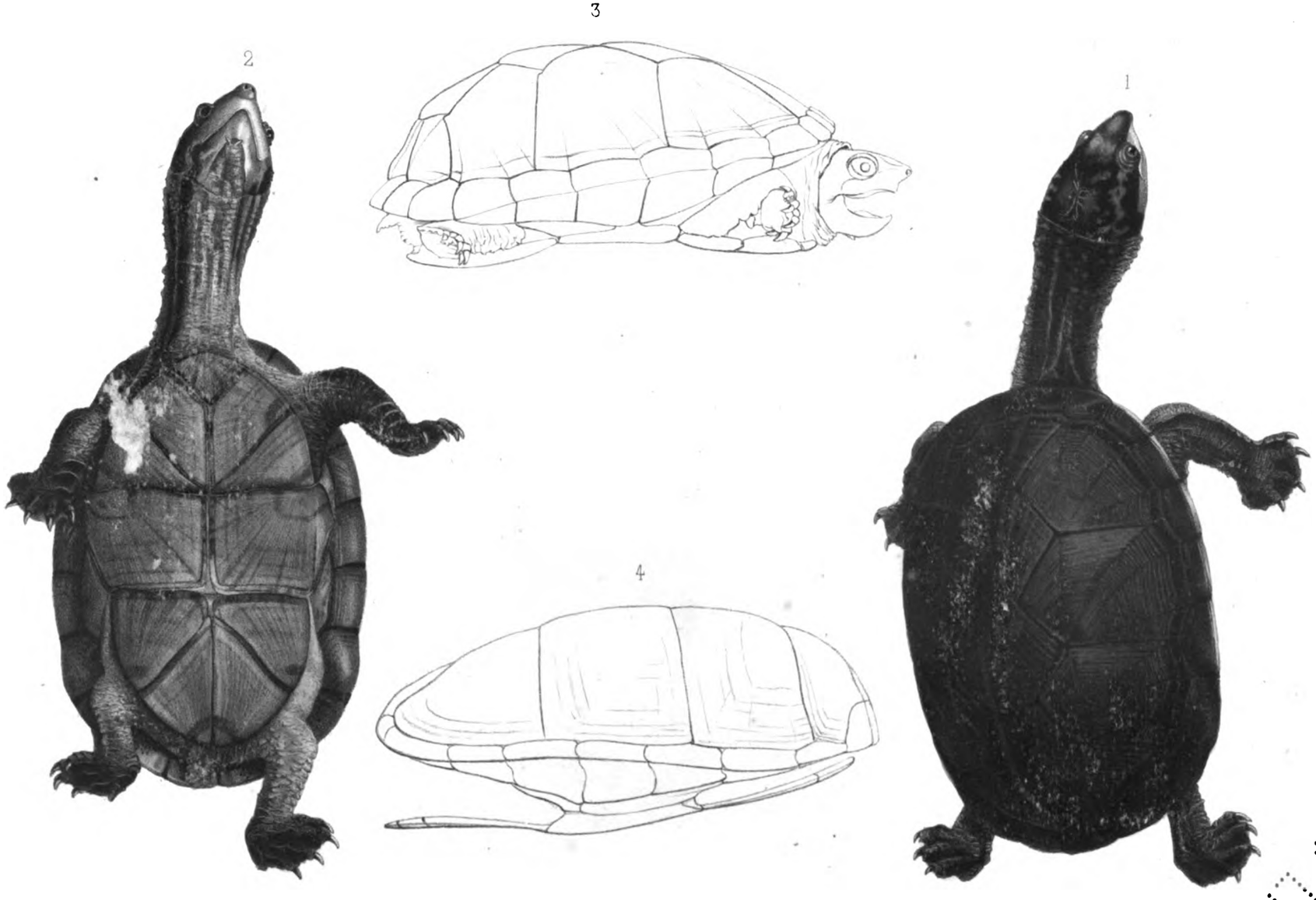

Vaillant Prix

1. CINOSTERNE BOUCHE BLANCHE. *CINOSTERNON LEUCOSTOMUM. A Dum.*

2. le même vu en dessous. 3. le même vu de profil.

4. Carapace du Cinosterne de Pensylvanie vu de profil.

Digitized by Google

CC-0. Panjab Digital Library

Digitized by Google

2

3

4

1

Vaillant Pinx.

Vaillant Lith

1. PODOCNÉMIDE DE LEWY. ***PODOCNEMIS LEWYANA. A.Dum.***

(Vue en dessus.)

2 Tête de P. de Lewy *Vue de Profil.*

3 et 4. Tête de P. de Duméril. *Vue de profil et en dessus (Jeune âge)*

Digitized by Google

Harvard University

Digitized by Google

SMITHSONIAN LIBRARIES

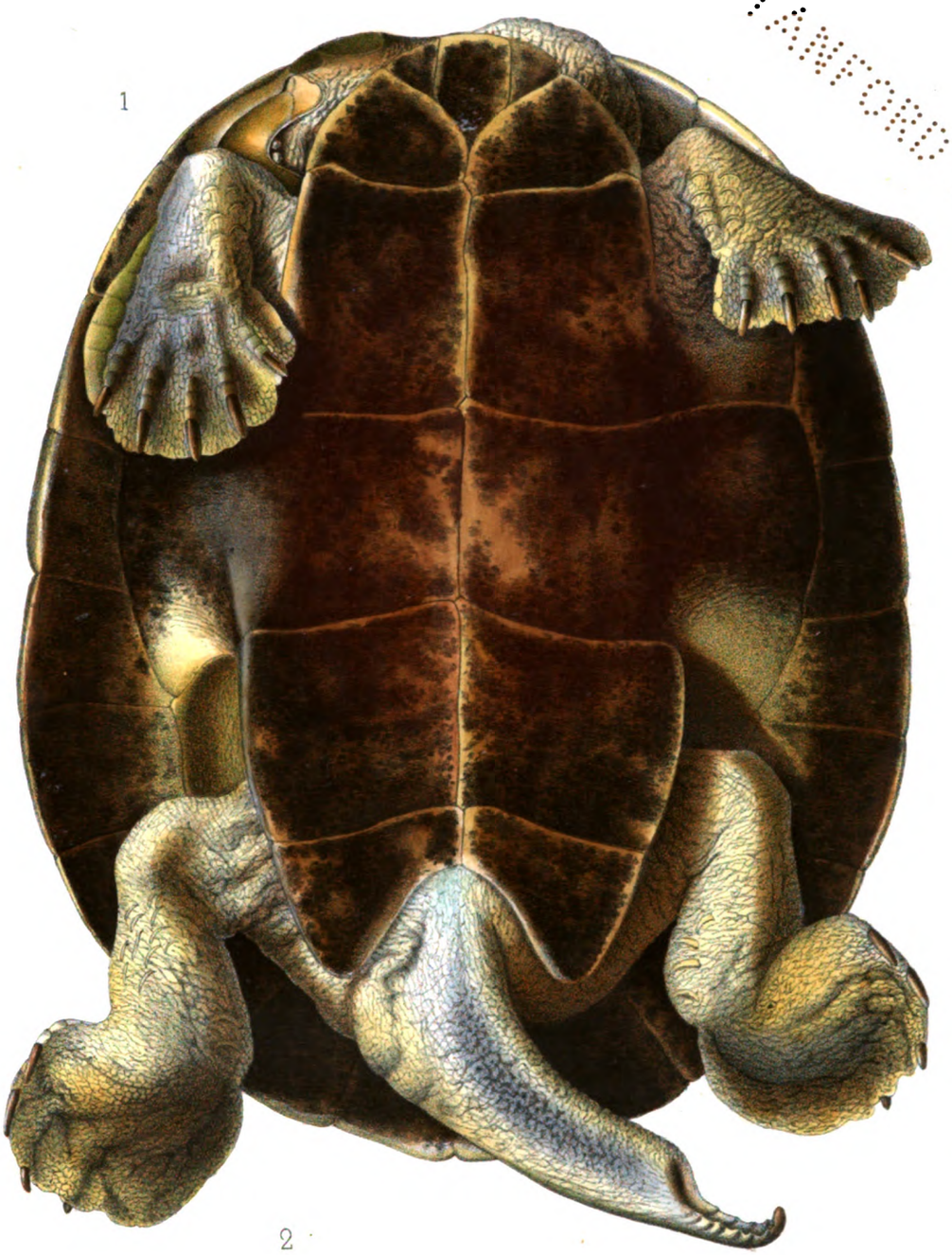

Vaillant Pinx. Vaillant Lith.

1. PODOCNÉMIDE DE LEWY. *PODOCNEMIS LEWIANA. A.Dum.*

(Vue en dessous)

2. Carapace de la P de Lewy. *Vue de profil*

Gide et J.Baudry, éditeurs

Imp Auguste Bry, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Vaillant Del

CROCODILE DE MORELET. *CROCODILUS MORELETII. A.Dum.*

Digitized by Google

Digitized by Google

SMITHSONIAN LIBRARY

Alberti del

Bocourt Lith

1. CAMÉLÉON A CAPE. *CHAMÆLEO CALYPTRATUS. A. Dum.*

2. CAMÉLÉON A BAUDRIER. *CHAMÆLEO BALTEATUS. A. Dum.*

Gide et J. Baudry, éditeurs

Imp. Auguste Bry, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

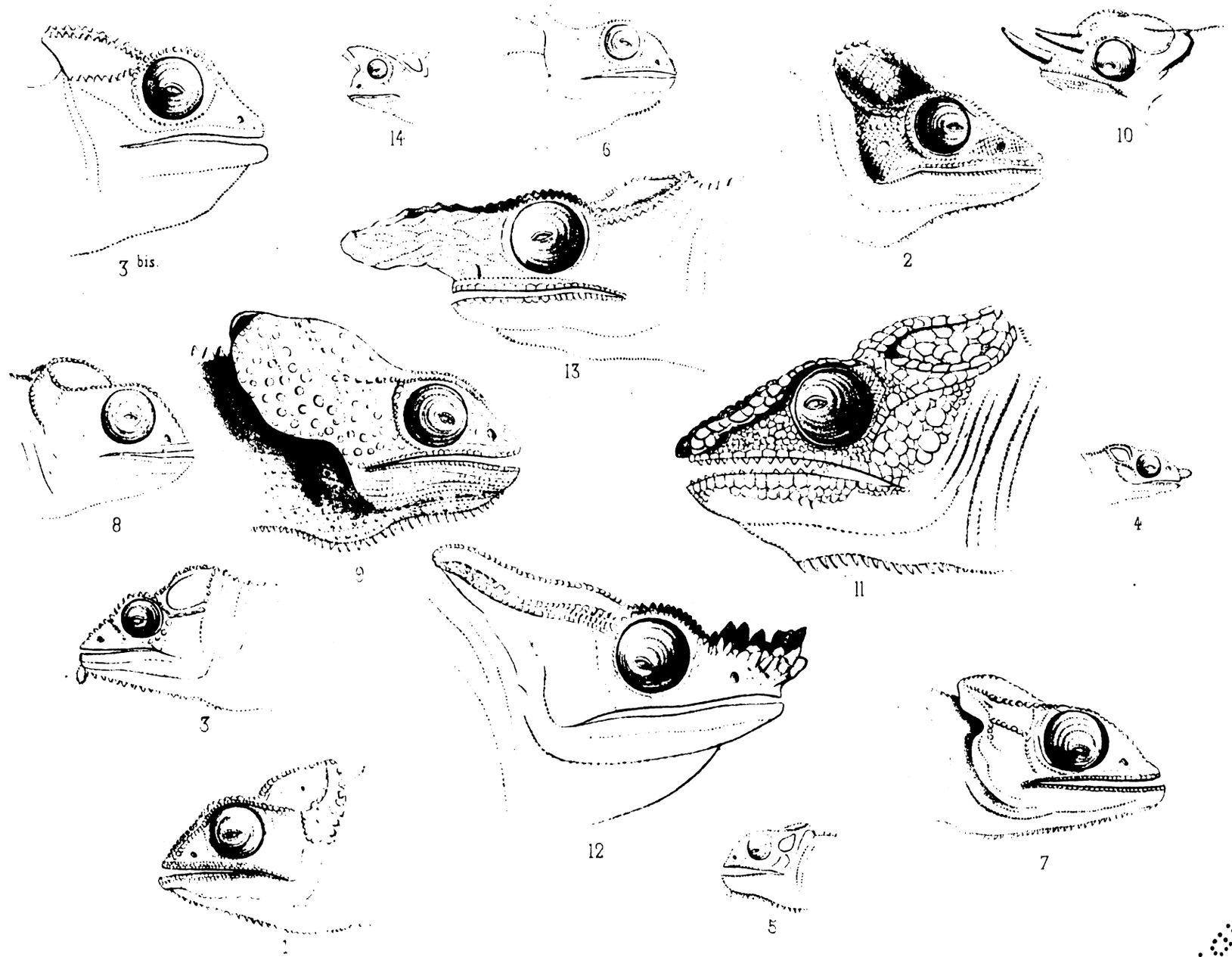

TÊTES DE CAMÉLÉONS.

1 C. vulgaire. 2 C. [illegible]. 3 C. [illegible]. 3bis C. [illegible]. 4 C. nasal. 5 C. [illegible]. 6 C. à bandes latérales. 7 C. du Sénégal. 8 C. [illegible]. 9 C. à capuchon. 10 C. à trois cornes, dites [illegible]. 11 C. [illegible]. 12 C. [illegible]. 13 C. à [illegible]. 14 C. de [illegible].

Digitized by Google